

RAPPORT ANNUEL 2025

alterfin 



COLOPHON

Comité de rédaction

Luc Cool
Steven Copias
Julie Fueyo
Caterina Giordano
Aurélien van Caloen
Rianne Van Raaij

Relecture

Julie Depelchin
Mireille Vankeerberghen

Mise en page

Joris Hechtermans

Impression

Graphius

Photo de couverture

Productrices de cacao
Côte d'Ivoire
© Alterfin





Sommaire

- 1** AVANT-PROPOS > 4
- 2** ALTERFIN EN UN CLIN D'ŒIL > 6
- 3** NOS COOPÉRATEURS SOLIDAIRES > 10
- 4** ÉQUIPE, GOUVERNANCE & EXPERTS > 12
- 5** NOTRE EMPREINTE CARBONE > 14
- 6** PARTENARIATS & RÉSEAUX > 16
- 7** NOS FINANCEMENTS DURABLES > 20
- 8** NOTRE IMPACT > 36
- 9** NOTRE PERFORMANCE FINANCIÈRE > 58
- 10** PERSPECTIVES > 64
- 11** ANNEXES > 67

1

Avant-propos

Chers lecteurs,

Malgré un environnement instable, 2025 aura été une année de plus où nous avons réussi à progresser et à réaliser tant de choses. Et ce, grâce à vous, à l'équipe dévouée d'Alterfin et... à l'incroyable résilience de nos partenaires.

Si l'actualité de l'année écoulée était parfois désespérante, les économies des pays en développement ont relativement bien résisté et il en va de même pour nos partenaires. D'ailleurs, notre portefeuille d'investissements sous gestion et conseil a atteint son plus haut niveau depuis la création d'Alterfin (exprimé en dollars, la devise de la plupart de nos financements). En effet, la baisse de régime en première partie d'année a été suivie d'une reprise étonnante au second semestre. Elle reflète concrètement cette résilience : contexte incertain ou pas, nos partenaires vont de l'avant, investissent et veulent grandir. Grâce à cela, l'année 2025 s'est terminée avec un portefeuille au beau fixe, et de belles perspectives pour 2026.

À quoi tient cette solidité de nos partenaires ? En grande partie à leur discipline et leur adaptabilité. Et il en faut pour manœuvrer sur les marchés de produits agricoles volatils, tout en continuant à payer ses producteurs. Ou pour gérer les risques avec prudence, tout en octroyant des prêts vitaux à des clients ruraux vulnérables.

Cette capacité à se développer durablement malgré les contraintes finit par payer : ces organisations gagnent en crédibilité au fil des ans et attirent des prêteurs supplémentaires, comme ce fut le cas cette année encore pour plusieurs d'entre elles.

L'endurance de nos partenaires se traduit dans la robustesse de notre bilan : malgré l'instabilité géopolitique, nos indicateurs de risque restent au vert et la qualité globale du portefeuille est restée stable. Notre capital a légèrement baissé en 2025. L'effet regrettable de la suppression de l'avantage fiscal pour les investissements en actions de fonds de développement agréés pour les membres coopérateurs belges ? Sans doute.

Mais pour la vaste majorité de nos membres coopérateurs, ces avantages, tout comme le rendement financier, ne sont pas la motivation première. Ce qui leur importe avant tout, c'est l'impact de leurs investissements. C'est pour encore mieux le mesurer et le concrétiser qu'en 2025, nous avons mis au point le concept de « rendement humain », avec un outil qui permet à tous nos membres coopérateurs de calculer ce rendement pour leurs investissements. Car si nos membres acceptent des rendements financiers modestes, Alterfin, de son côté, a la responsabilité de démontrer la valeur sociale créée par ses décisions d'investissement. En cela, nous allons volontairement bien plus loin que la plupart des autres acteurs du secteur.

Enfin, 2025 a été l'année où j'ai pris les rênes d'Alterfin, au même moment où la coopérative fêtait ses 30 ans. Avec quelques intentions fermes : l'aider à poursuivre son travail remarquable, en conjuguant impact et solidité financière. Voir les opportunités autant que les obstacles. Et avancer avec optimisme, en gardant à l'esprit nos forces et nos atouts. Comme cette discipline que nous partageons avec nos partenaires, et cette capacité à mesurer notre impact avec clarté. Mais surtout, notre volonté indéfectible d'apporter des capitaux là où ils renforcent vraiment la résilience et la dignité de l'humain.

Merci d'être à nos côtés pour réaliser cette mission.

Coopérativement vôtre,



Luc Cool
Directeur général



**Productrice de piments
Cambodge**
© Alterfin

2

Alterfin en un clin d'œil

CHIFFRES-CLÉS



FLUX & IMPACT



MISSION

Alterfin vise à améliorer les moyens de subsistance et les conditions de vie des personnes et communautés socialement et économiquement défavorisées, principalement dans les zones rurales des pays à faibles et moyens revenus, dans le monde entier.

Producteurs d'ananas
Nicaragua
© Alterfin

Grâce à cela,
Alterfin contribue aux
Objectifs de développement
durable des Nations Unies.

Pour ce faire, Alterfin fournit des services financiers et non financiers à ses partenaires en :

- 1** mobilisant des fonds principalement auprès d'investisseurs individuels et d'institutions socialement responsables ;
- 2** développant des réseaux avec des organisations qui partagent les mêmes valeurs ;
- 3** structurant et promouvant des investissements éthiques et durables.



3

Nos coopérateurs solidaires

Au 31 décembre 2025, Alterfin comptait 5 828 coopérateurs, qui apportent ensemble un capital de 69 697 875 euros. En 2025, le capital a diminué de 1,1 million d'euros.

86 % du capital est détenu par des coopérateurs particuliers et 14 % par des coopérateurs institutionnels. Un coopérateur particulier investit en moyenne 10 600 euros chez Alterfin, contre 54 000 euros en moyenne par coopérateur institutionnel.

157 nouveaux membres sont venus renforcer les rangs de notre coopérative. Grâce à leurs investissements, ils créent un impact social et environnemental.

QUELQUES STATISTIQUES SUR NOS COOPÉRATEURS PARTICULIERS :



Âge moyen des nouveaux coopérateurs : **44 ans**



Investissement moyen des coopérateurs particuliers : **10 600 euros**

Femmes **47 %**



Hommes **53 %**

RÉPARTITION DU CAPITAL D'ALTERFIN PAR TYPE DE COOPÉRATEUR



59,8
millions d'euros



5 644
coopérateurs particuliers (type B)

69,7
millions d'euros

5 828
coopérateurs



9,9
millions d'euros



184
coopérateurs institutionnels (type A)

TÉMOIGNAGES DE NOS COOPÉRATEURS ET COOPÉRATRICES

Ils expliquent leur choix d'investir dans des parts Alterfin :



Paul,
60 ans

J'ai découvert Alterfin alors que j'étais membre du conseil d'administration du Wereldcafé, une coopérative qui vise à faire connaître le commerce équitable au grand public. Nous voulions reverser les bénéfices du Wereldcafé dans un projet Nord-Sud. Alterfin nous a convaincus, au point que j'ai décidé d'investir aussi moi-même, avec mes économies.

« Il faut faire fructifier son argent », disent les investisseurs, et je suis d'accord. Mais faut-il vraiment le faire fructifier pour soi-même ? J'ai la chance de gagner un peu plus que ce dont j'ai besoin, donc je n'ai pas besoin de rendement sur cette partie.

Mais comme je n'ai pas de temps pour réfléchir à comment placer mon argent, la majeure partie se trouve sur un compte d'épargne, où il ne « rapporte » soi-disant rien. La vérité, c'est qu'on ne sait pas ce que la banque en fait.

C'est pourquoi je souhaite qu'au moins une partie de mon épargne, dont je peux me passer un certain temps, aille vers une cause dont je connais la destination et qui contribue, ne serait-ce qu'un peu, à redresser le déséquilibre de l'économie mondiale. Même si cela va à contre-courant de la tendance actuelle, je pense que nous devons continuer à essayer.



Wim
39 ans

Plus on en sait sur les conséquences de l'investissement traditionnel (bourses, fonds, etc.), plus il apparaît clairement qu'il ne nous mène pas vers l'avenir que nous souhaitons.

L'argent doit être un moyen, pas une fin. Je ne veux pas que mon argent contribue à un avenir auquel je ne souscris pas, mais à une économie respectueuse des limites de la Terre et du principe d'égalité entre humains.

Ce qui m'a séduit chez Alterfin, c'est sa mission et sa structure de coopérative. Dans pratiquement toutes les entreprises, l'argent est lié au pouvoir. Ce n'est pas le cas chez Alterfin, ce qui permet à l'organisation de ne pas dévier de sa mission.

Je ne me sens pas à l'aise à l'idée de gagner de l'argent aux dépens des autres. Mais on ne peut pas non plus tout donner. Alterfin m'offre l'opportunité de contribuer activement à un monde meilleur avec mon épargne. Car l'argent est synonyme de pouvoir dans ce monde, et donc aussi de responsabilité. Confier mon argent à Alterfin me décharge d'une partie de ma responsabilité. Je sais qu'il est bien géré et cela m'apporte de la sérénité.

4

Équipe, Gouvernance & Experts

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES COOPÉRATEURS



CONSEIL
D'ADMINISTRATION
COMITÉ DE RISQUE ET
D'AUDIT



DIRECTEUR
GÉNÉRAL (CEO)

COMITÉ DE NOMINATION ET
DE RÉMUNÉRATION

Chief Impact Officer (CIO)



Caterina

INVESTMENT MANAGEMENT

HEAD



Steven

INVESTMENTS
LATIN AMERICA



Federico



Flavio



Lorna



Nilton



Sheila

INVESTMENTS
AFRICA



Achley



Michael



Njeri

INVESTMENTS
ASIA



Mirlanbek



Ulan

ENVIRONMENTAL & SOCIAL
PERFORMANCE



Rianne

TECHNICAL ASSISTANCE



Jennifer



Dmytro

THIRD PARTY ADVISORY



Alex

PORTFOLIO ANALYTICS



Jordi

MARKETING &
COMMUNICATION



Alessandra

COMMUNICATION & PARTNERSHIPS



Mathilde

COOPERATIVE ADMINISTRATION



Mireille

Chief Financial Officer (CFO)



Luv

FINANCE

FINANCIAL MANAGEMENT



Aurélien

CASH MANAGEMENT



Jan

HEAD OF ACCOUNTING & TAX



Julie

LEGAL & COMPLIANCE *



Elisabeth

LEGAL & COMPLIANCE



Mikele

IT

HEAD



Ramprasad

FULL STACK DEVELOPMENT



Ishika

Chief Executive Officer (CEO)



Luc

HR



Laurie

RISK, INVESTMENT CONTROL & RECOVERIES *

HEAD



Virigio

CREDIT RISK & RECOVERIES MANAGEMENT



Rosarito

RECOVERIES



Saut

CREDIT RISK ADMINISTRATION

RISK ANALYSIS



Louis

INTERNAL AUDIT *

ÉQUIPE D'ALTERFIN EN 2025

Les membres de l'équipe d'Alterfin sont principalement basés en Europe, mais aussi au Pérou, au Cambodge, au Costa Rica, au Honduras, en Bolivie, au Kenya, au Kirghizstan, en Inde et en Côte d'Ivoire.

* La Legal & Compliance Manager collabore avec le CFO pour les activités juridiques et rend compte de manière indépendante au Risk & Audit Committee (RAC) du Conseil d'Administration (CA) pour les questions de conformité. Le Head of Risk, Investment Control & Recoveries collabore avec le CEO pour les activités de contrôle des investissements et de recouvrement, et rend compte de manière indépendante au RAC du CA pour les questions de gestion des risques au niveau de l'entreprise. Enfin, le Internal Audit Manager rend compte de manière indépendante au RAC du CA.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU
31 DÉCEMBRE 2025



Klaartje Vandersypen
Présidente du Conseil d'Administration
Expertise : Banque et Investissement à impact



Elke Briers
Administratrice
Expertise : Philanthropie, Développement



Pieter-Jan Van de Velde
Représentant de Rikolto
Expertise : Investissement à impact, Économie sociale, Venture capital



Leslie Totté
Administrateur indépendant
Expertise : Investissement à impact, Venture capital, Gestion financière



Laetitia Counye
Administratrice indépendante
Expertise : Investissement à impact, Microfinance



Dominique Morel
Représentante de Humundi (ex-SOS Faim)
Expertise : Microfinance, Développement rural, Agroécologie



Maarten Loopmans
Administrateur indépendant
Expertise : Anthropologie



Thierry Bertouille
Administrateur
Expertise : Coopération internationale et Développement rural



Vanessa Galharido-Galhetas
Administratrice indépendante
Expertise : Droit financier, Legal & Compliance, Corporate governance

Le Conseil d'Administration (CA) définit l'orientation stratégique d'Alterfin et est légalement responsable de la réalisation des objectifs dans le cadre d'une gestion des risques acceptable. Ses membres représentent un éventail de compétences nécessaires pour permettre à Alterfin de prendre des décisions judicieuses et éclairées. Source d'expertise pour le CEO et son équipe, il représente l'organe auquel la direction doit rendre des comptes. Le CA est à son tour responsable devant l'Assemblée Générale. Quatre des neuf membres sont indépendants et le CA proposera à l'Assemblée Générale d'augmenter cette proportion.

LES EXPERTS EXTERNES DU COMITÉ D'INVESTISSEMENTS

SITUATION AU
31 DÉCEMBRE 2025



Albert Hofsink
Expertise : Microfinance, Gestion financière et des devises, Gestion des risques



Dasha Kuts
Expertise : Marchés émergents, Gestion d'investissements, Impact des critères ESG, Gouvernance d'entreprise



François Hoffait
Expertise : Microfinance, Business Development, General Management (secteur privé/ONG) en Afrique et Amérique latine



Herman Van Mellaert
Expertise : Agronomie, Biotechnologie, Business development, Business planning



Frank Michiels
Expertise : Agriculture, Biotechnologie, Développement durable



Ignace Vanden Bulcke
Expertise : Services bancaires aux entreprises, Financement commercial



Joana Afonso
Expertise : Inclusion financière, Finance écologique inclusive et Gestion d'impact



Linda Toscano
Expertise : Planification stratégique, Bonnes pratiques opérationnelles, Gestion financière, Développement durable, Justice sociale



Marcus Fedder
Expertise : Banque d'investissement et de développement, Microfinance



Matthieu Vanhove
Expertise : Banque et microfinance, Direction générale et financière, Entrepreneurat coopératif

Le Comité d'Investissements (CI) d'Alterfin est l'organe responsable de l'approbation finale de tout investissement. La combinaison unique d'expertises en matière financière et de développement parmi les membres est l'une des forces de la coopérative. Le CI apporte l'expérience nécessaire pour parvenir à une évaluation complète de toute demande de financement de partenaire, en tenant compte de tous les points de vue pertinents : les performances opérationnelles et financières, ainsi que l'impact social et environnemental. Les membres du CI sont nommés par le Conseil d'Administration d'Alterfin. Toutes les décisions prises par le CI requièrent l'unanimité.

5

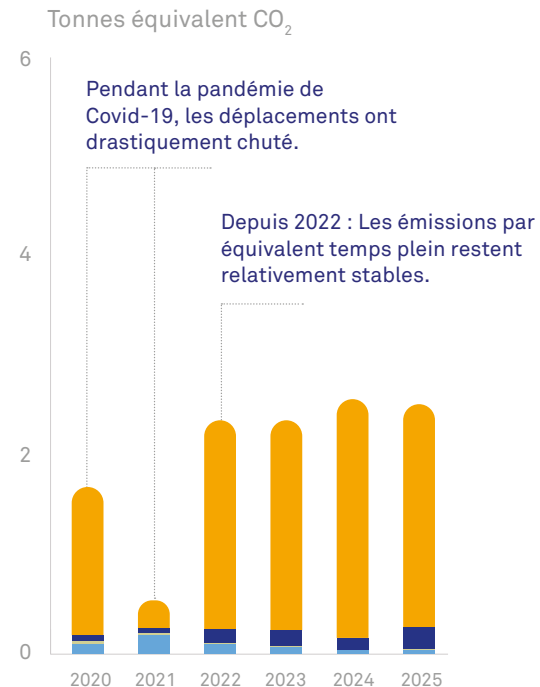
Notre empreinte carbone

Alterfin est en perpétuelle recherche d'impact positif, tant au niveau social qu'environnemental. Cette approche durable, nous l'appliquons également dans nos pratiques quotidiennes et notre fonctionnement interne. Notre coopérative tente ainsi de **réduire au maximum son empreinte carbone et compense les émissions qui ne peuvent être évitées.**

En 2025, nos émissions annuelles de CO₂ sont restées globalement stables (-4 %). Après une diminution significative en 2019, liée à la décentralisation des activités d'investissement, elles ne fluctuent plus que légèrement d'année en année. Ces légères hausses et baisses suivent désormais principalement le niveau d'activité du portefeuille, en particulier des renouvellements et du suivi des partenaires.

- Voyages en avion (missions)
- Trajets entre bureau et domicile
- Papier
- Bureaux (gaz et électricité)

ÉMISSIONS ANNUELLES DE CO₂ PAR ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN



Pour compenser son impact carbone, nous avons démarré en 2015 une collaboration avec le partenaire Acopagro, une coopérative de producteurs de cacao au nord du Pérou, dans la région de San Martin. Grâce à cette coopération, **nous finançons chaque année la plantation d'arbres** chez les producteurs membres de la coopérative. Ces plantations permettent une captation de CO₂ correspondant à nos émissions de l'année précédente. C'est ainsi qu'en 2025, nous avons planté **près de 3 500 arbres** pour compenser nos émissions de 2024.

Depuis le démarrage du projet, nous suivons régulièrement l'évolution de nos plantations. Nous avons ainsi appris que 27 % des arbres plantés depuis 2015 n'ont pas survécu, principalement à cause d'une sécheresse prolongée et à des incendies de forêt. L'année 2023 a été une année particulièrement anormale, entre températures élevées et vents violents qui ont favorisé la propagation des incendies. Ironiquement, les **projets de compensation carbone souffrent donc des dérèglements climatiques qu'ils cherchent à limiter. Ce qui prouve d'autant plus leur nécessité.**

COMPENSATION DES ÉMISSIONS DE CO₂

Depuis 2015, Alterfin a fait planter plus de 67 500 arbres. Cela représente une surface égale à 56,5 hectares, soit plus de 4 fois le Parc de Bruxelles. Les arbres sont plantés sur les parcelles de 51 producteurs, répartis sur 7 communautés.



6

Partenariats & Réseaux

CERTIFICATIONS ET LABELS

Différents types de certifications attestent du caractère éthique et durable de l'engagement d'Alterfin, tant vis-à-vis de ses coopérateurs et de son personnel que de ses partenaires. Qu'il s'agisse de reconnaissances nationales ou internationales, elles témoignent du rôle d'Alterfin en tant qu'actrice d'un monde plus juste.



RENFORCEMENT DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

En étant membre d'autres coopératives, Alterfin entend stimuler les échanges et nourrir un mouvement coopératif aux aspirations et valeurs identiques.



PARTENAIRES DE FINANCEMENT

Des institutions aux aspirations similaires soutiennent financièrement les projets d'Alterfin. Parmi celles-ci figurent les institutions EDFI AgriFi et BIO, mais aussi une banque éthique italienne, Banca Etica. Elles nous octroient des financements en dollars américains ou mettent à disposition des lignes de crédit en euros, qui nous permettent de développer notre portefeuille pour mener à bien notre mission.



FINANCEMENT DE GARANTIES

Pour réduire les risques associés à l'octroi de crédits, Alterfin met en place des mécanismes de garantie. Ces garanties, essentielles pour notre fonctionnement, sont financées par certaines organisations (pour en savoir plus, voir encadré p. 42).

- **Aceli Africa** est un fonds de garantie créé dans le cadre du Council on Smallholder Agricultural Finance (CSAF), pour promouvoir l'inclusion financière dans le secteur de l'agriculture familiale durable.
- **FOGAL** est un fonds de garantie qui vise à faciliter l'accès au crédit pour des organisations développant des activités économiques dans les zones rurales d'Amérique latine. Il a été créé en 2004 par SOS Faim (aujourd'hui Humundi) et d'autres partenaires locaux.

- Alterfin bénéficie également du programme de garantie de l'USDFC (United States Development Finance Corporation).



RÉSEAU EN FINANCE ÉTHIQUE, MICROFINANCE ET AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE

Alterfin est un membre actif de différents réseaux belges et internationaux dans la finance éthique et dans le secteur de la microfinance et de l'agriculture familiale durable. Ces réseaux ont pour objectif le partage des connaissances, la définition et la promotion de bonnes pratiques sectorielles, toujours dans un esprit de transparence et d'impact positif sur les populations touchées.

En outre, Alterfin a fait partie du comité de direction du Council for Smallholder Agriculture Finance (CSAF), et à ce titre a fortement contribué à son développement stratégique et à ses programmes.

Financité

CSAF COUNCIL ON SMALLHOLDER AGRICULTURAL FINANCE



Productrice de manioc
Cambodge

© Alterfin



BAILLEURS DE FOND

Création de marchés

Pour pouvoir fournir à nos partenaires un financement en devises locales, Alterfin utilise des plateformes qui offrent des couvertures de change indispensables : la plateforme MfX et le programme de création de marchés déployé par la Commission européenne (EU Market Creation facility), géré par la société TCX.



Subventions pour des projets d'assistance technique

En 2025, nous avons reçu des fonds des institutions ci-dessous pour financer des projets d'assistance technique destinés à renforcer les capacités de nos partenaires :



- **SSNUP (Smallholder Safety Net Upscaling Programme)** : ce programme vise à améliorer les conditions de vie de 10 millions de familles de petits producteurs via des formations et des investissements ciblés dans les chaînes de valeur agricoles. Depuis le début de ce partenariat en 2021, Alterfin a déployé 1,03 millions d'euros de fonds, dont 218 859 euros en 2025.
- **BIO (Belgian Investment Company for Developing Countries)** : cette institution de développement investit dans des PME dans les pays en développement. Depuis le début du partenariat en 2022, Alterfin a déployé 230 000 euros vers ses partenaires, dont 150 000 euros en 2025.

SERVICES DE CONSEIL EN INVESTISSEMENTS POUR DES FONDS DE TIERS

Au-delà des financements octroyés avec ses propres fonds, Alterfin fournit également des services de conseil en investissements pour le compte d'autres organisations. En 2025, nous avons poursuivi nos partenariats avec :

- le gestionnaire de fonds d'impact suisse **Symbiotics**, dans le secteur de l'**agriculture familiale durable**.
- le **fonds Fefisol II** (voir encadré p. 25)
- **BRS**, une coopérative belge qui fournit des services d'assistance technique et des prêts à des institutions de **microfinance** du monde entier.

Vous trouverez plus d'informations sur l'évolution des fonds gérés pour des tiers dans le chapitre 7 : « Nos financements durables » (page 20).

Fonds disposant d'investissements sous conseil d'Alterfin



Pour les fonds BRS et Fefisol, Alterfin joue tant le rôle de conseiller que d'investisseur.

Autres investisseurs du fonds Fefisol II



Cofondatrice de Kampani

En 2015, Alterfin a fondé Kampani, un fonds destiné à l'agriculture familiale durable, avec plusieurs autres organisations (Boerenbond, la Fondation Roi Baudouin, Louvain Coopération et Rikolto). Elle est toujours membre du Conseil d'Administration.



LIEU DE TRAVAIL DURABLE

Alterfin tient à travailler dans un lieu fidèle à son engagement durable. C'est pourquoi nous avons installé nos bureaux dans les bâtiments de Mundo Madou en 2019.

Ce centre place la responsabilité sociétale et environnementale au cœur de son approche. Les bâtiments sont conçus de façon à minimiser leur impact environnemental. En outre, travailler dans un tel lieu nous permet de créer des synergies avec les autres

associations, ONG et entreprises sociales qu'accueille Mundo Madou.



ORGANISATIONS MEMBRES

D'autres organisations également actives dans les domaines de la microfinance, l'agriculture familiale durable et le commerce équitable ont manifesté leur engagement en étant à leur tour membres d'Alterfin. Soulignons que parmi les coopérateurs d'Alterfin, nous comptons les membres fondateurs de la coopérative comme Oxfam Belgique, Oxfam Wereldwinkels et Rikolto. Notons aussi que certains partenariats prennent plusieurs visages : BIO, par exemple, est à la fois institution de prêt, bailleur de fonds (pour des projets d'assistance technique) ET coopérateur d'Alterfin. Ces différentes formes d'appui constituent à la fois des actes de soutien et des marques de confiance de la part de ces acteurs.



7

Nos financements durables

Alterfin en 2025 :

122 € millions

portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil d'Alterfin

95 € millions
déboursés

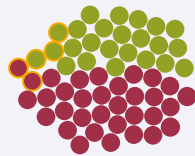
142 partenaires
dans 32 pays

- 76 en microfinance
- 57 en agriculture familiale durable
- 9 fonds & investissements sociaux
- 10 nouveaux

AMÉRIQUE LATINE



57 partenaires

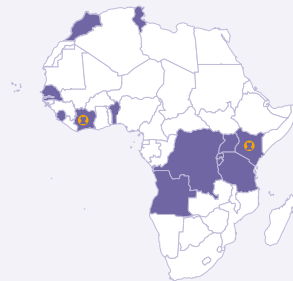


Portefeuille total
38 € millions



31 % agriculture
69 % microfinance

AFRIQUE



45 partenaires

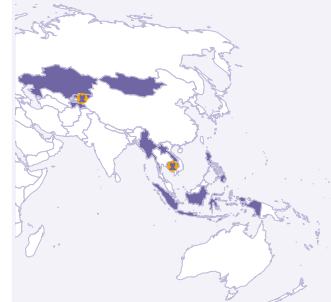


Portefeuille total
46 € millions



36 % agriculture
60 % microfinance
4 % fonds

ASIE



24 partenaires



Portefeuille total
28 € millions



17 % agriculture
83 % microfinance



Alterfin a des chargés d'investissements dans 8 pays : Honduras, Costa Rica, Pérou, Bolivie, Côte d'Ivoire, Kenya, Kirghizstan et Cambodge

INTERNATIONAL

16 partenaires



Portefeuille total
10 € millions



69 % agriculture
26 % microfinance
5 % fonds

[Glossaire](#) > Consultez le glossaire à la page 67

UN SOLIDE REGAIN D'ACTIVITÉS AU DEUXIÈME SEMESTRE

En 2025, la politique commerciale et tarifaire agressive de l'administration américaine a généré un contexte d'incertitude pour l'économie mondiale. À cet environnement international sont venues s'ajouter une forte volatilité des taux d'intérêt et des prix des denrées agricoles, ainsi que des problématiques régionales : élections, risques climatiques, environnement économique morose, problèmes sécuritaires, réglementations changeantes, etc. Tout ceci a engendré une **baisse, puis une stagnation temporaire de notre encours d'investissements sous gestion et conseil en première partie d'année.**

Nos opérations ont toutefois connu un **net regain à partir du mois de septembre**, dû à la saisonnalité des chaînes de valeur agricoles et une demande accrue du secteur de la microfinance. Finalement, notre **portefeuille d'investissements sous gestion et conseil a augmenté de 3,7 % en 2025, pour atteindre 143,6 millions de dollars.** Il s'agit du niveau de clôture le plus élevé depuis la création d'Alterfin, ce qui nous permet d'envisager l'année 2026 sur des bases solides (voir aussi le point à la page 27 sur nos activités en microfinance).

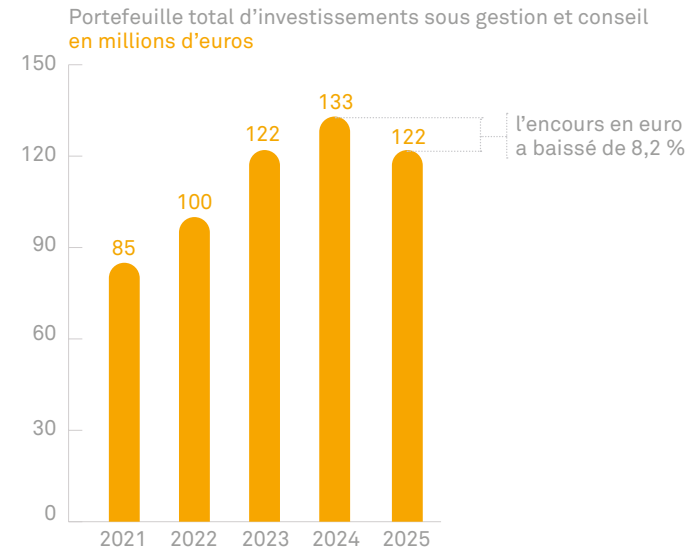
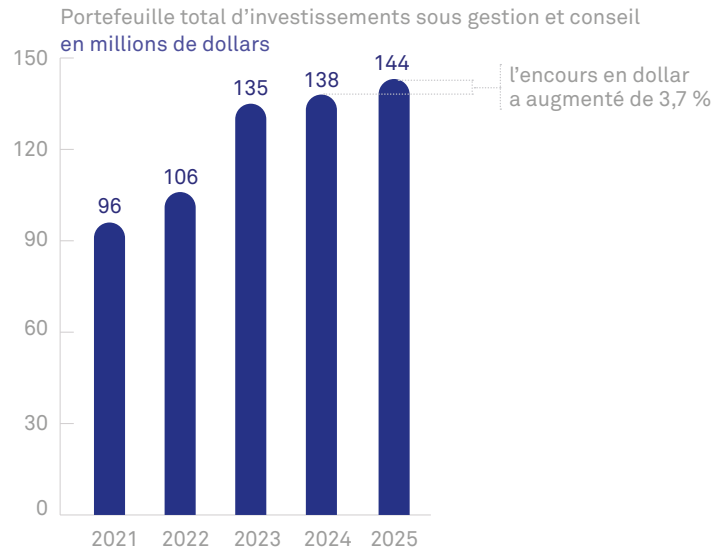


Tourneur
Nicaragua
© Alterfin

142 partenaires ont bénéficié de nos services durant l'année, dans 32 pays. **Huit nouveaux** partenaires ont été financés par Alterfin en 2025, dont trois dans le secteur de la **microfinance** et cinq organisations agricoles. En outre, deux partenariats ont été réactivés, c'est-à-dire qu'ils ont obtenu de nouveaux prêts alors qu'ils n'avaient pas d'investissement actif depuis plusieurs années. Enfin, 12 partenaires sont sortis de notre portefeuille, principalement à cause d'une mauvaise performance opérationnelle et financière ou parce que le contexte du pays ne permettait pas à Alterfin de continuer à investir.

Note importante : le dollar est la monnaie utilisée pour 85 % de nos investissements et représente donc plus fidèlement l'évolution de notre activité. Cependant, si on l'exprime en euros, le portefeuille d'investissements sous gestion et conseil a baissé de 8,2 % en 2025 pour s'établir à 122,1 millions d'euros. Cette différence notable s'explique par l'appréciation de 13 % au cours de l'année de la monnaie européenne par rapport au dollar (voir encadré « L'impact des taux de change euros/dollars »).

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE TOTAL D'INVESTISSEMENTS SOUS GESTION ET CONSEIL D'ALTERFIN AU 31 DÉCEMBRE



L'appréciation de 13 % de l'euro durant l'année par rapport au dollar explique l'évolution contraire du portefeuille exprimé dans les deux monnaies.

L'impact des taux de change euros/dollars

85 % de nos prêts se font en dollars, ou en monnaie locale à partir du dollar. Seuls 15 % se font donc en euros. Comme notre capital est en euros, nous devons contracter des emprunts en dollars afin de pouvoir, à notre tour, effectuer des prêts en dollars à nos partenaires.

Ceci a pour conséquence que **nos performances et nos résultats financiers sont affectés chaque année, dans un sens ou dans l'autre, par les taux de change** : si le dollar perd en valeur par rapport à l'euro, par exemple, la taille et les revenus de notre portefeuille semblent réduits une fois traduits en euros. Parfois à tel point qu'en dollars, ils peuvent avoir augmenté par rapport à l'année précédente, alors qu'en euros, ils semblent avoir diminué. À l'inverse, nous pouvons certaines années avoir prêté moins en dollars, mais voir la taille du portefeuille rester stable, voire grandir en euros.



Un niveau record d'activité pour les investissements sous gestion

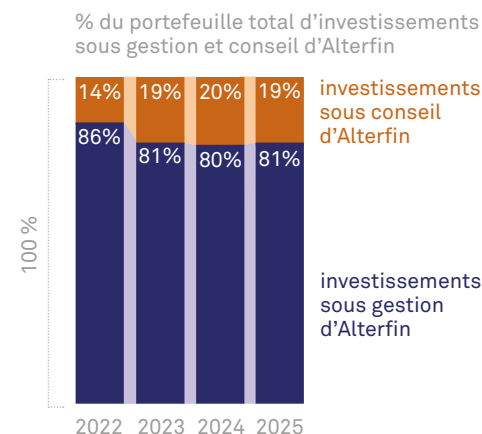
Le portefeuille d'investissements sous gestion d'Alterfin regroupe les investissements réalisés par Alterfin en son nom, grâce à ses fonds propres et aux prêts contractés auprès d'institutions financières belges et internationales. Il est principalement composé du portefeuille de crédits brut, qui correspond aux prêts à court et moyen terme octroyés à nos partenaires. Le portefeuille sous gestion contient également des immobilisations financières, qui constituent des prises de participation dans les fonds propres de fonds ou partenaires stratégiques, et qui représentent historiquement moins de 5 % du portefeuille d'investissements sous gestion d'Alterfin.

Le **portefeuille sous gestion a lui aussi augmenté : de 4,3 % en 2025**. Il s'établit à 115,8 millions de dollars, son niveau le plus haut jamais atteint. Les déboursements vers nos partenaires ont dépassé les 108 millions de dollars, ce qui constitue également un record annuel. Toutefois, ici aussi, si on l'exprime en euros, l'évolution du portefeuille sous gestion est négative en 2025 du fait de l'appréciation de l'euro. En euros, cela donne une baisse de 7,7 % et un portefeuille de 98,5 millions d'euros.



COMPOSITION DE L'ENCOURS DU PORTEFEUILLE TOTAL D'INVESTISSEMENTS SOUS GESTION ET CONSEIL D'ALTERFIN

La part d'Alterfin est restée stable en 2025.



La contribution importante des investissements sous conseil

Actuellement, nos activités de conseil s'adressent aux acteurs suivants :

- **Symbiotics** : un gestionnaire de fonds d'impact suisse auquel Alterfin prodigue des conseils d'investissement dans le secteur de l'agriculture durable ;
- **Fefisol**: un fonds créé par plusieurs investisseurs (dont Alterfin, voir encadré sur Fefisol) et dédié au financement d'institutions de microfinance et d'organisations du secteur de l'agriculture durable en Afrique ;
- **BRS Microfinance Coop** : une coopérative belge qui fournit des services d'assistance technique à des institutions de microfinance du monde entier et investit dans le secteur de manière indirecte ;
- Quelques **anciens fonds** pour lesquels Alterfin a offert des services de conseil en investissement et dont les prêts sont toujours actifs.

Les **investissements sous conseil représentent toujours près de 20 % du portefeuille total d'investissements**. Ensemble, ils ont déboursé 26,7 millions de dollars (23,2 millions d'euros) en 2025, de loin leur niveau annuel le plus haut. Ces investissements contribuent fortement à répondre aux besoins de nos partenaires, notamment dans un contexte de prix élevés du cacao et du café. À noter également que les investissements sous conseil du fonds Fefisol II, exclusivement dédiés à l'Afrique, restent stables et que la quasi-totalité des ressources du fonds sont utilisées.

Fefisol, un outil pour mieux répondre aux besoins de nos partenaires

Lancé en juin 2022 pour une durée de 10 ans, le fonds Fefisol (Fonds Européen de Financement Solidaire) a été co-fondé par Alterfin et par SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) et est géré par le gestionnaire de fonds belge INPULSE. Le fonds est financé par ses fondateurs et par des acteurs institutionnels du développement (BEI, BIO, FISEA, Banca Popolare Etica, Crédit Coopératif, Banque Alternative Suisse, SOS Faim Luxembourg, BRS, et CDC).

Entièrement dédié à l'Afrique, Fefisol investit dans les secteurs de la microfinance et de l'agriculture durable. Le fonds dispose d'une **capacité de financement totale d'environ 27,9 millions d'euros**. Fin 2025, le montant investi était de 23,1 millions d'euros répartis entre 40 partenaires, dont 12,9 millions d'euros gérés pour 19 partenaires également financés directement par Alterfin. Enfin, Fefisol dispose de 2,7 millions d'euros de fonds dédiés à des projets d'assistance technique, qui visent à renforcer la capacité de nos partenaires.



Vendeuse de poisson fumé
Cambodge

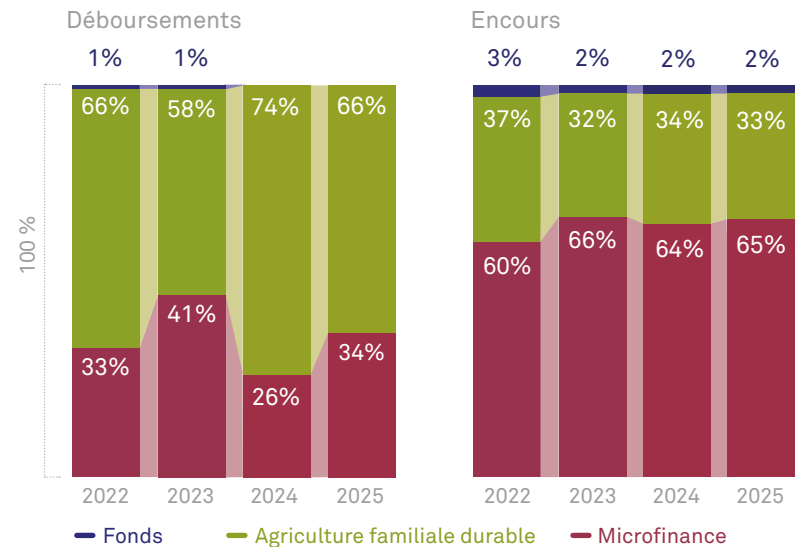
© Alterfin

RÉPARTITION SECTORIELLE : EN LIGNE AVEC LES MOYENNES HISTORIQUES

La répartition sectorielle du portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil d'Alterfin est restée inchangée en 2025 : le secteur de la microfinance concentre près des deux tiers de nos investissements actifs, contre environ un tiers pour le secteur de l'agriculture durable. Une part marginale correspond à des investissements en fonds propres dans des fonds ou des partenaires sectoriels stratégiques.

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE TOTAL D'INVESTISSEMENTS SOUS GESTION ET CONSEIL D'ALTERFIN PAR SECTEUR

La répartition sectorielle des déboursements et de l'encours d'investissements est en ligne avec les moyennes historiques.



Microfinance : des renouvellements de prêts repoussés au 2^e semestre

Entre 2022 et 2024, nos déboursements en microfinance avaient bénéficié du rebond économique post-pandémique. Nos prêts aux institutions de microfinance étant généralement déboursés sur des périodes de 3 à 4 ans, **la plupart de ces investissements ont été renouvelés en 2025.**

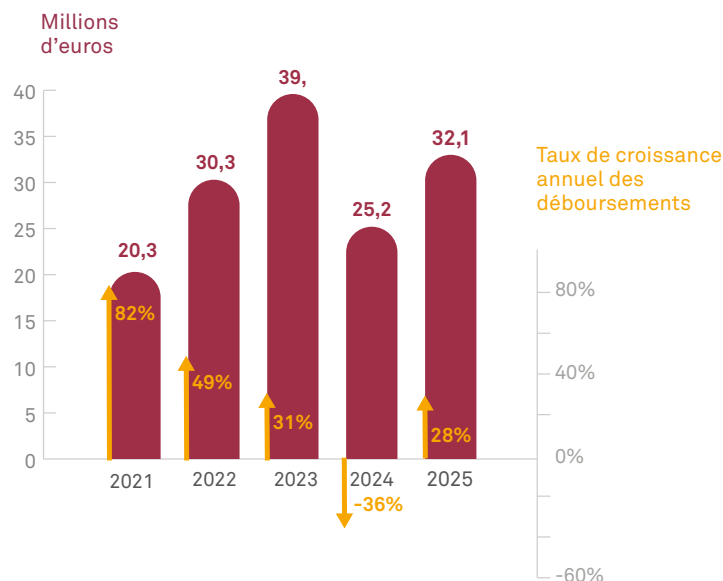
Notons que beaucoup de renouvellements ont été retardés au deuxième semestre, ce qui a conduit à une **concentration des déboursements et de la croissance de l'encours de microfinance sur ce semestre.** Ceci s'explique tant par le contexte économique mondial morose en première partie d'année que par des problèmes spécifiques à certains pays : une inflation élevée et des événements climatiques au Kenya, des changements imprévus dans la régulation au Kirghizstan ou, en Amérique latine, des contextes électoraux et politiques complexes et les décisions tarifaires, commerciales et diplomatiques des États-Unis.

En dépit de ces événements externes, le **portefeuille d'investissements en microfinance exprimé en dollars a augmenté de près de 5 % durant l'année.** Cette évolution finalement positive s'explique également par une hausse des investissements au secteur de Fefisol II, ainsi qu'à la mise en place de trois nouveaux partenariats durant l'année (en Colombie, au Honduras, en Sierra Leone) et à la réactivation d'un partenariat en Mongolie. Cependant, du fait de la dépréciation du dollar déjà évoquée plus haut, le portefeuille de microfinance exprimé en euros a baissé de 7,2 % en 2025.

Les renouvellements importants du 2^e semestre auront un effet positif sur nos activités en 2026 et au-delà. En effet, les prêts à des institutions de microfinance étant généralement déboursés sur des durées de 3 à 4 ans, ils permettent d'augmenter de manière stable l'encours du portefeuille d'investissements à court terme.

DÉBOURSEMENTS EN MICROFINANCE

Les déboursements en microfinance ont augmenté par rapport à 2024 suite aux renouvellements de prêts effectués.



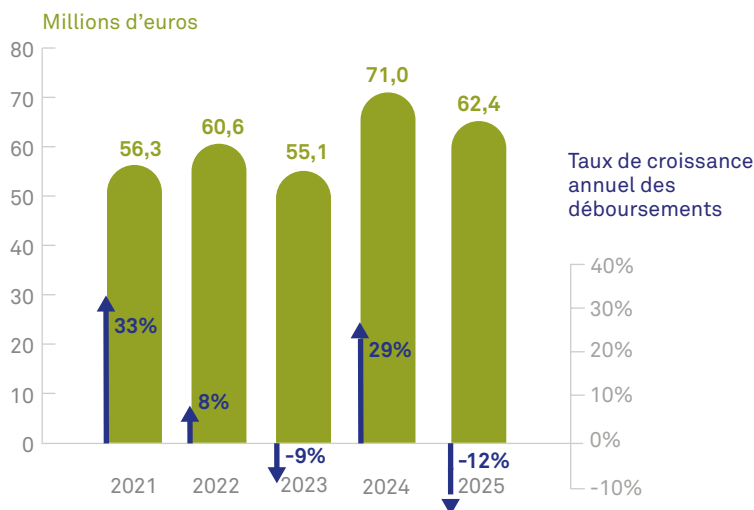
Les investissements en agriculture durable face à la réalité du marché

Notre portefeuille d'investissements sous gestion et conseil en agriculture durable a connu la même dynamique contradictoire en fonction de la devise : **légère hausse de 1,5 % lorsqu'exprimé en dollars, baisse de 10,1 % lorsqu'exprimé en euros**, à cause de l'effet de conversion.

Comme la plupart des années, le portefeuille agricole a été marqué par une combinaison d'éléments négatifs et positifs, et par la forte volatilité des prix sur les marchés des denrées agricoles.

DÉBOURSEMENTS EN AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE

Le niveau de déboursements en agriculture durable exprimé en euros a baissé du fait d'une saisonnalité et d'une utilisation des lignes de crédit différentes par nos partenaires

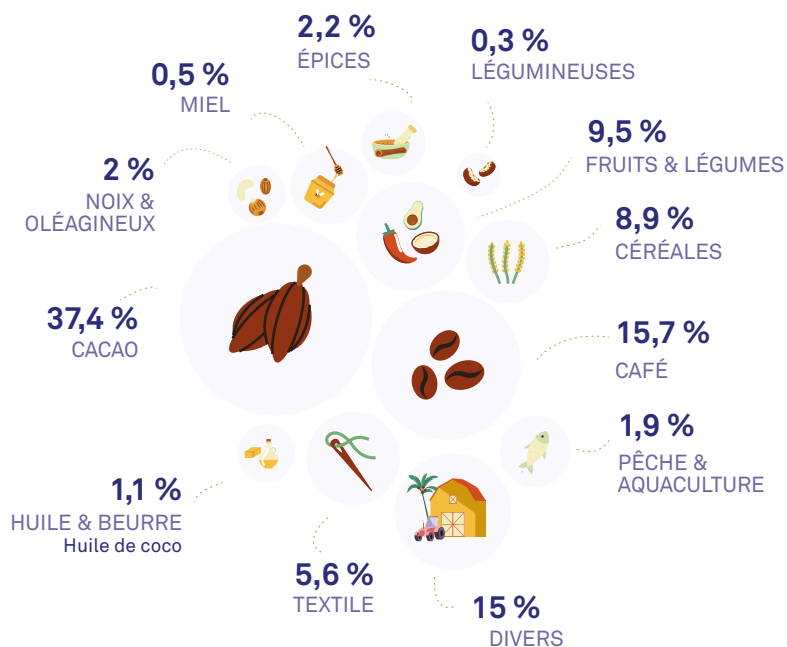


Une saisonnalité de production différente pour certains partenaires, principalement dans les chaînes de valeur prédominantes du cacao et du café, et une évolution incertaine de la demande, ont conduit à **une utilisation réduite et plus courte de nombreuses lignes de crédit**. Cela signifie que les partenaires empruntent des montants plus petits et les remboursent plus rapidement, avec un **impact négatif sur le portefeuille du secteur à la date de clôture**. Ces éléments négatifs ont été contrebalancés par l'arrivée de six nouveaux partenaires, avec des investissements combinés d'Alterfin et de Symbiotics pour certains.



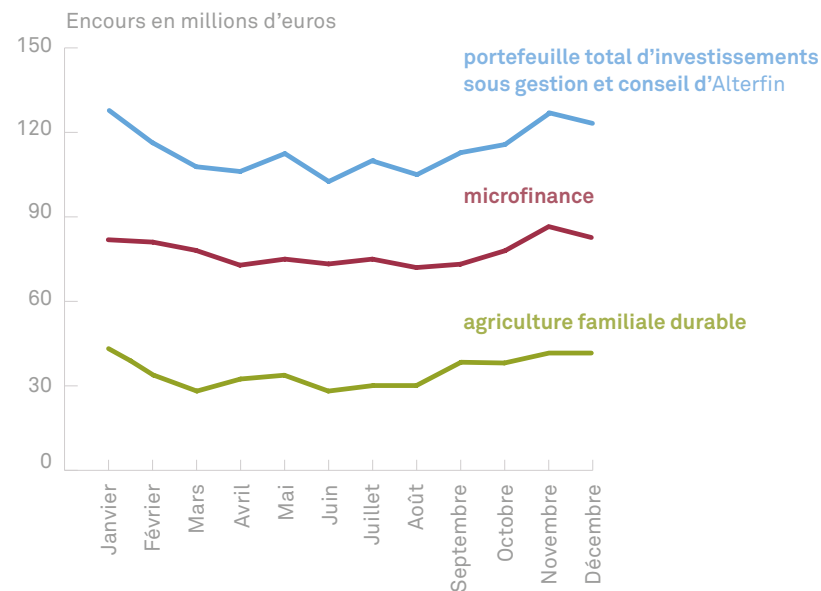
ENCOURS PAR TYPE DE PRODUIT

Fin 2025, notre encours dans l'agriculture familiale durable s'élève à 40 millions d'euros.



SAISONNALITÉ DU PORTEFEUILLE TOTAL D'INVESTISSEMENTS SOUS GESTION ET CONSEIL D'ALTERFIN

L'encours du portefeuille agricole a été marqué par la saisonnalité habituelle des cultures de café et de cacao. Dans la microfinance, on note la concentration des renouvellements des prêts au 2^e semestre.





UNE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE INCHANGÉE

L'Afrique et l'Amérique latine continuent de regrouper la majorité de nos investissements (près de 70 % combinés). Les deux continents associent un portefeuille conséquent de microfinance à des investissements agricoles variés, toujours dominés par les secteurs du cacao et du café. L'Asie, quant à elle, représente près d'un quart du portefeuille total, avec des investissements majoritairement effectués dans le secteur de la microfinance.

La répartition géographique de notre portefeuille d'investissements sous gestion et conseil reste principalement influencée par :

- les contextes économiques locaux ;
- la saisonnalité des chaînes de valeur agricoles ;
- les investissements des fonds Fefisol II (exclusivement dédié à l'Afrique et partiellement à l'agriculture) et Symbiotics (exclusivement dédié à l'agriculture durable et donc surtout à l'Afrique et à l'Amérique latine) ;
- les opportunités agricoles limitées en Asie centrale et du Sud-Ouest.

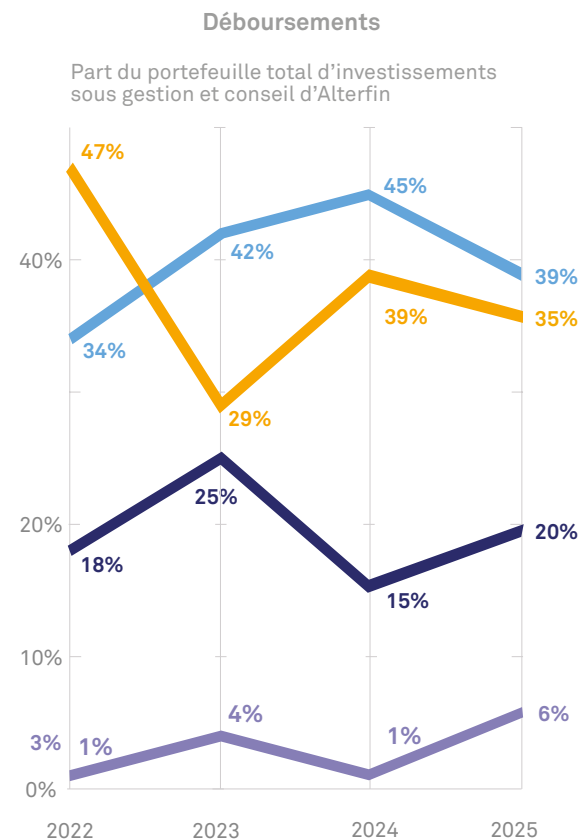
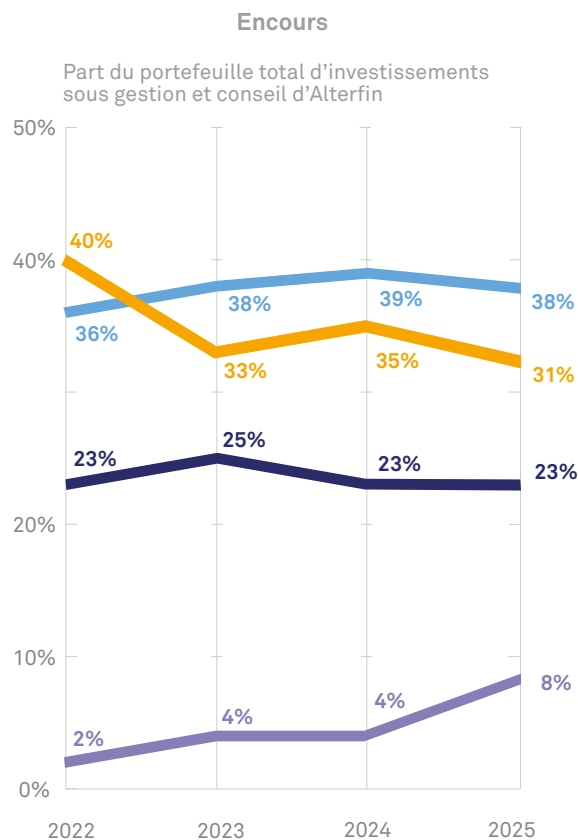
Producteur de cacao
Côte d'Ivoire

© Alterfin

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE TOTAL D'INVESTISSEMENTS SOUS GESTION ET CONSEIL D'ALTERFIN PAR RÉGION

L'Afrique concentre la plus grande partie des activités du fait de la présence du fonds Fefisol.

- Amérique latine
- Afrique
- Asie
- International

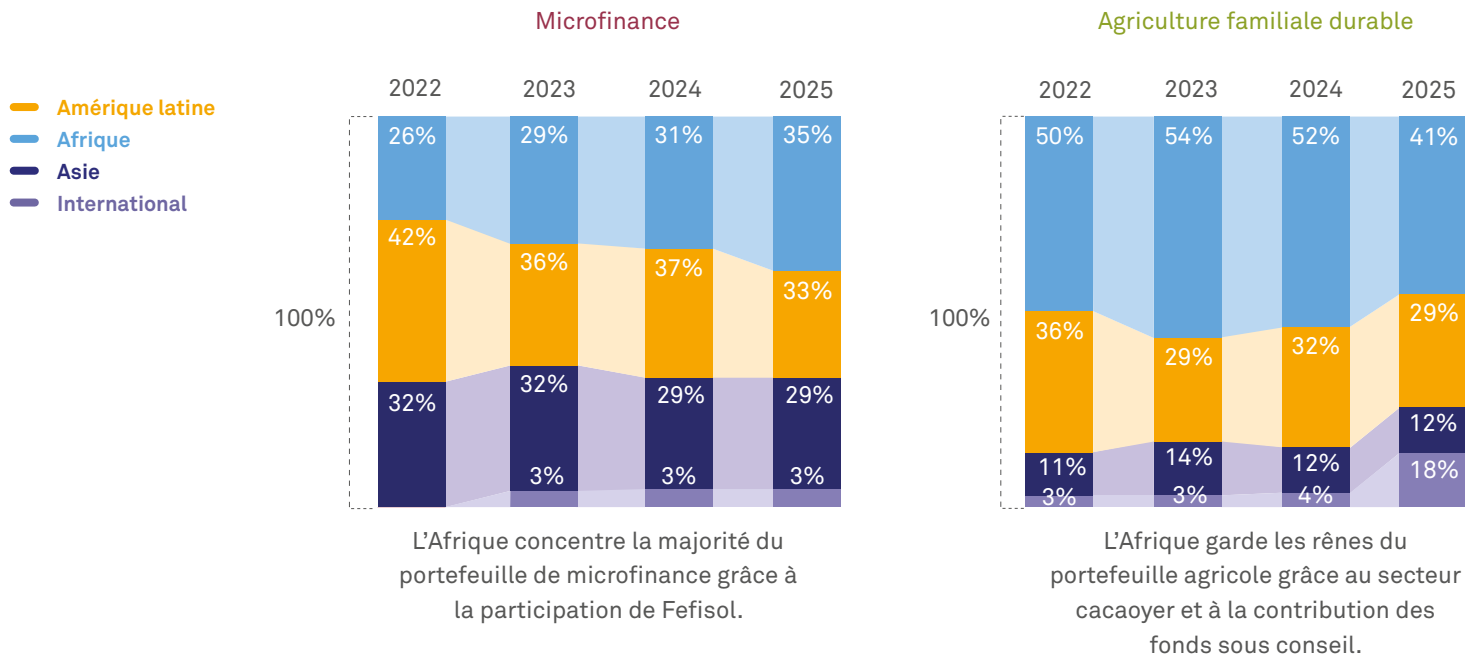


La catégorie « **International** » regroupe les partenaires ayant des activités sur plusieurs continents et/ou situés en Europe, dans le cadre de nos activités d'investissements auprès d'acheteurs sociaux. Cette catégorie a vu sa contribution augmenter de manière importante en 2025, du fait d'investissements conjoints d'Alterfin et de Symbiotics.



Champ d'ananas
Nicaragua
© Alterfin

ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION RÉGIONALE EN MICROFINANCE ET EN AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE



HUIT NOUVEAUX NOMS DANS LE PORTEFEUILLE D'ALTERFIN

En 2025, Alterfin a pu établir huit nouveaux partenariats. Cinq de ces partenaires sont actifs dans le secteur de l'agriculture durable. Quatre sont dans le secteur cacaoyer, dont trois en Amérique latine. Le cacao prend en effet de plus en plus d'importance dans la région, du fait de prix de marché élevés et du déficit de production qui pourrait affecter les principaux pays producteurs africains (Côte d'Ivoire et Ghana) à moyen terme. Du fait de cette évolution et des prix élevés, les besoins en financement du secteur ont augmenté en 2025.

Les trois autres nouveaux partenaires sont actifs dans le secteur de la microfinance et issus d'Afrique et d'Amérique latine. L'un d'entre eux est une institution de financement de deuxième niveau : c'est-à-dire qu'elle finance elle-même des institutions de microfinance (IMF), en Amérique centrale. Cet investissement permet à Alterfin d'augmenter sa portée et son impact, car nous ne pouvons pas financer directement la majorité de ces IMF, du fait de leur taille ou de leur niveau de performance.

Focus nouveau partenaire : BRAC, un acteur historique de la microfinance

BRAC (Bangladesh Rural Advancement Committee) a été créée au Bangladesh en 1972. Initialement établie comme une ONG de développement, BRAC s'est lancé dans la microfinance dès 1974. Elle propose des solutions de financement aux femmes vulnérables des zones rurales, afin qu'elles puissent améliorer leurs conditions de vie grâce à leur activité économique. Par la suite, l'ONG a décidé de répliquer son modèle au niveau international.

Via ses projets de développement et ses activités de microfinance, BRAC International touche plus de 145 millions de personnes à l'heure actuelle, dans 15 pays d'Afrique et d'Asie. En 2025, Alterfin a noué un premier partenariat avec l'une des entités du groupe : **BRAC Sierra Leone**. L'IMF a reçu un premier financement d'Alterfin, et s'apprête à recevoir un prêt supplémentaire de Fefisol en 2026. Fidèle aux origines de BRAC et à sa mission, l'institution octroie des prêts individuels et collectifs aux petits entrepreneurs et aux ménages à faibles revenus des communautés défavorisées de Sierra Leone.

La Sierra Leone demeure l'un des pays les plus pauvres du monde : environ 26 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, et ce taux atteint même 60 % en milieu rural. Environ 80 % des Sierra-Léonais n'ont pas accès aux services financiers formels. BRAC Sierra Leone compte actuellement plus de **64 000 emprunteurs actifs, dont 96 % de femmes et 52 % d'habitants de zones rurales**.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE SOUS GESTION

Cette section traite uniquement de la qualité du portefeuille de crédits brut d'Alterfin, puisqu'Alterfin porte le risque de crédit, ce qui n'est pas le cas pour les investissements sous conseil. De plus, les immobilisations financières d'Alterfin (c.à.d. des investissements en capital à long terme) sont également exclues des calculs, n'étant pas sujettes à un calendrier de remboursement.

Le principal indicateur de la qualité du portefeuille de crédits brut d'Alterfin est le taux combiné de :

1. prêts en défaut de plus de 30 jours ;
2. prêts restructurés ;
3. prêts passés en perte.

Fin 2025, ce taux combiné atteint **10,6 % du portefeuille de crédits**, soit une légère amélioration par rapport au taux de 10,9 % observé fin 2024. Ce ratio **s'améliore de manière constante depuis 2020**, malgré la succession de crises et alors que le portefeuille de crédits brut d'Alterfin a connu une croissance annuelle moyenne de 6,3 % sur la même période. Cela démontre d'une part, que les entreprises sociales, qui se concentrent à la fois sur leur performance opérationnelle et financière et sur leur performance sociale et environnementale, sont plus résilientes. D'autre part, que l'expertise accumulée par Alterfin porte ses fruits : nous améliorons constamment le suivi de nos partenaires et l'appui technique que nous leur apportons, ce qui les rend et nous rend plus solides (voir aussi leurs témoignages dans la partie « Quel est notre impact en Afrique de l'Ouest ? » à la page 46).

L'évolution de chaque composante de ce taux combiné est détaillée dans les paragraphes suivants.

Taux de crédits en retard

Tout d'abord, le taux de crédits en retard d'Alterfin s'est amélioré en 2025 : les prêts en retard de plus de 30 jours représentent **6,6 % de l'encours du portefeuille de crédits brut d'Alterfin, contre 7 % fin 2024**. Ils concernent 18 partenaires, dont 11 sont en défaut de paiement depuis plusieurs années. Différentes mesures de recouvrement sont mises en œuvre afin de récupérer tout ou partie des investissements en question.

Prêts restructurés

Ensuite, quatre partenaires ont actuellement un prêt restructuré, c'est-à-dire qu'Alterfin a modifié et allongé les calendriers et délais de remboursement des investissements concernés. Ces restructurations, qui ne représentent plus que **2,2 % de l'encours du portefeuille de crédits brut d'Alterfin (contre 5 % fin 2023 et 2,3 % fin 2024)**, sont majoritairement liées à une détérioration de la performance opérationnelle et financière des partenaires concernés. Quatre autres partenaires ont entièrement remboursé leur prêt restructuré durant l'année, signe de la pertinence du processus de restructuration.



Prêts passés en perte

Enfin, **1,7 % du portefeuille de crédits brut d'Alterfin a été passé en perte** durant l'année, ce qui signifie que les investissements concernés sont considérés irrécupérables et donc retirés de notre portefeuille. Il s'agit d'un **niveau stable** par rapport au taux de 1,6 % observé en 2024.

Pour anticiper ces pertes, Alterfin enregistre des réductions de valeur sur ses prêts en difficulté, en fonction notamment de leur ancienneté et de la probabilité de remboursement. Cela signifie que la coopérative diminue leur valeur dans ses comptes pour refléter le risque de ne pas récupérer le montant prêté. Après ces ajustements, Alterfin obtient son portefeuille de crédits net de réductions de valeur, qui s'élève à 91,9 millions d'euros fin 2025.

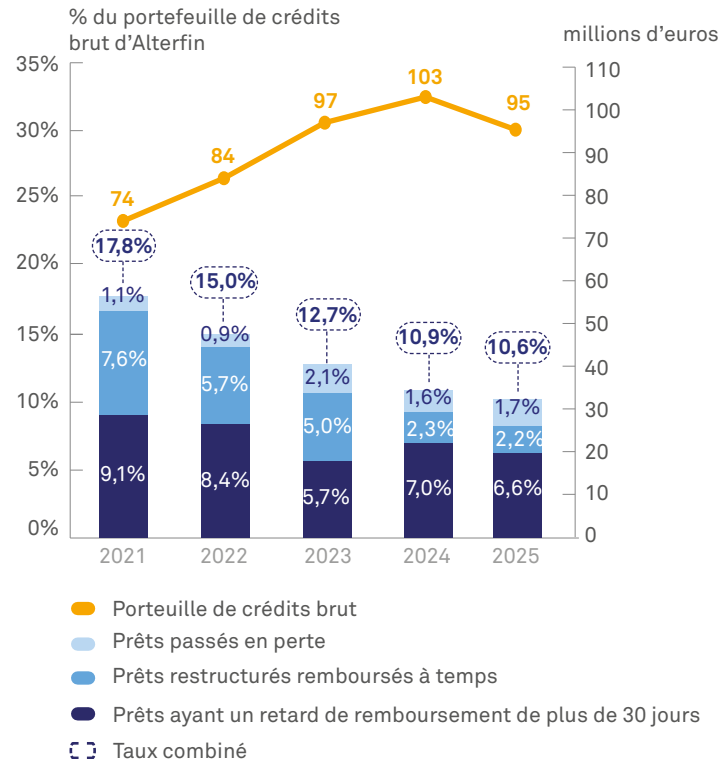
Une fois la valeur nette du portefeuille de crédits connue, Alterfin calcule un **pourcentage** :

- Elle additionne les prêts en défaut (non payés depuis plus de 30 jours) et les prêts restructurés (ceux dont les conditions ont été modifiées).
- Elle divise ce total par la valeur nette du portefeuille (après les réductions de valeur).

Résultat : un taux qui donne une idée du **risque résiduel**, c'est-à-dire du niveau de risque qui reste après avoir déjà anticipé les pertes possibles. Fin 2025, ce taux s'élève à **5,5 % du portefeuille de crédits net de réductions de valeur, soit le même taux que celui observé fin 2024**, ce qui confirme la capacité d'Alterfin à maîtriser la qualité de son portefeuille.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDITS BRUT D'ALTERFIN

Le taux combiné de prêts en retard de plus de 30 jours, de prêts restructurés remboursés à temps et de prêts passés en perte s'améliore par rapport à fin 2024.



8

Notre impact

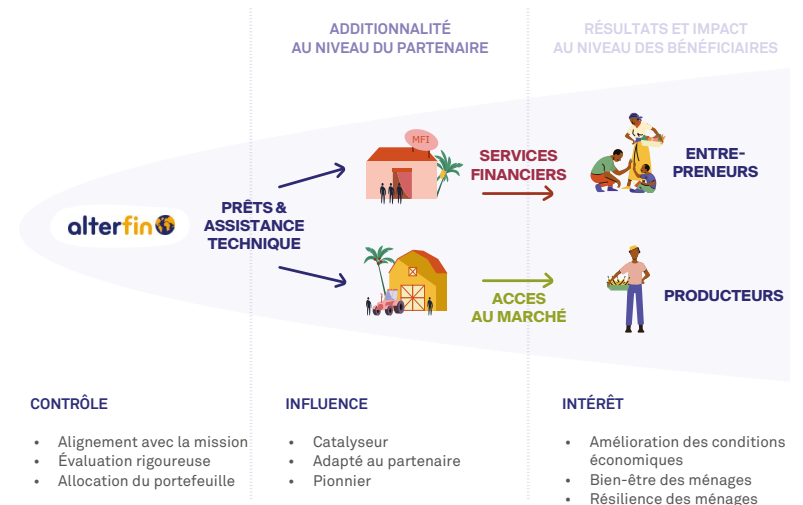
La mission d'Alterfin est **d'améliorer les moyens de subsistance et les conditions de vie de personnes et de communautés socialement et économiquement défavorisées**. Nous intervenons principalement dans des régions rurales et dans des pays à revenu faible et intermédiaire, dans le monde entier.

Alterfin poursuit cette mission en soutenant des institutions de microfinance (IMF) et des entreprises agricoles durables. Les IMF fournissent des services financiers essentiels à des personnes qui ont peu ou pas accès au système bancaire formel.

Quant aux entreprises agricoles durables (coopératives, PME rurales, etc.), elles travaillent en étroite collaboration avec des petits agriculteurs, pour qu'ils puissent se créer des revenus stables.

Dans cette section, vous découvrirez :

- Notre approche de **la gestion de l'impact**, comment nous collectons et utilisons les données pour comprendre où nous en sommes dans la réalisation de notre mission ;
- Notre **impact en chiffres**, basé sur les quatre piliers clés qui guident notre travail ;
- Des **études de cas** qui permettent de mieux comprendre les changements vécus par nos partenaires et les communautés qu'ils servent.



Ce visuel illustre la **sphère d'influence d'Alterfin** ; il met en évidence comment notre travail crée de la valeur tant au niveau de nos partenaires que de leurs bénéficiaires.

Au cœur de notre **influence directe** se trouvent les IMF et les organisations agricoles que nous finançons et soutenons par le biais de prêts et d'une assistance technique. En sélectionnant soigneusement des partenaires dont la mission correspond à la nôtre et en renforçant leurs capacités, nous agissons en tant que catalyseur et collaborateur de confiance à long terme, leur permettant ainsi de fournir des services financiers de qualité et un accès au marché.

À leur tour, nos partenaires touchent les entrepreneurs et les agriculteurs – notre **sphère d'influence indirecte**. L'amélioration de leur stabilité économique, leur bien-être et leur résilience reflète l'impact plus large de nos investissements.

NOTRE APPROCHE DE LA GESTION DE L'IMPACT

Pour mesurer notre impact, nous réalisons une **analyse annuelle** des données de nos partenaires, pour suivre leurs progrès et surveiller les changements. Elle nous permet également d'évaluer si notre **approche est suffisamment ciblée et efficace** pour réaliser notre mission de lutte contre la pauvreté.

Dans un premier temps, Alterfin collecte des données auprès des partenaires et de leurs bénéficiaires à l'aide d'un **outil d'évaluation environnementale et sociale** que nous avons développé spécifiquement pour cela.

Ensuite, nous analysons les données recueillies à travers les **quatre piliers clés** de notre travail :

1. Inclusion financière
2. Accès au marché
3. Soutien aux entreprises rurales
4. Protection de la planète

Ces quatre axes fondamentaux nous permettent de traduire notre mission en objectifs clairs, liés à notre mission globale. Outre ces quatre piliers, l'égalité de genre et l'inclusion constituent un objectif transversal.

Les enseignements tirés de cette analyse annuelle sont utilisés pour affiner notre stratégie d'investissement, orienter notre engagement auprès de nos partenaires et améliorer notre capacité à diriger les capitaux vers les organisations où ils peuvent générer le plus grand changement positif.

Outre nos propres évaluations, nous nous conformons également au Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers¹. Nous publions régulièrement des rapports transparents sur l'intégration des questions de durabilité dans nos processus d'investissement².

Les chiffres présentés dans ce rapport sont des estimations basées sur les **données les plus récentes issues de l'outil d'évaluation environnementale et sociale** d'Alterfin. Ils sont déclarés par nos partenaires et susceptibles d'évoluer. Bien qu'Alterfin vérifie les données quand c'est possible et pertinent, elles peuvent comporter des inexactitudes.

Précisons également qu'Alterfin présente les **résultats et les impacts globaux de ses partenaires**, sans chercher à calculer quelle partie de ces résultats est spécifiquement liée à son propre investissement. Cette méthode permet d'obtenir des données plus fiables.

¹ https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/disclosures/sustainability-related-disclosure-financial-services-sector_en

² Pour en savoir plus, consultez la dernière publication dans l'Annexe 2, page 68 ou sur notre site web : <https://www.alterfin.be/page/sustainability-related-disclosures>

NOTRE IMPACT EN CHIFFRES

Égalité de genre et inclusion : un objectif transversal



Objectif 5.1 - Mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes et des filles



Objectif 10.2 - Promouvoir l'inclusion sociale, économique et politique universelle

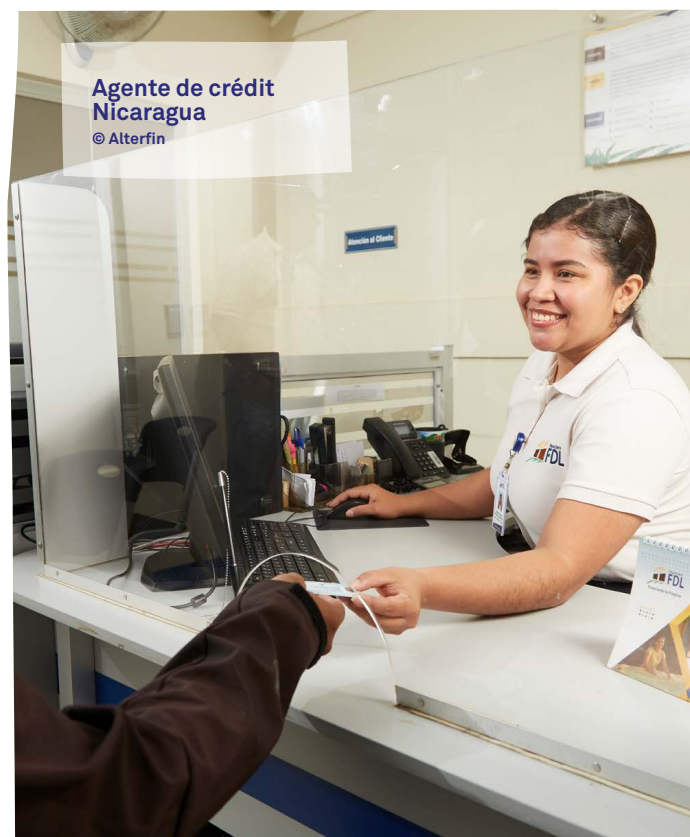
Alterfin reconnaît que les **femmes jouent un rôle clé** dans la réalisation de sa mission. La **Stratégie d'Investissement axée sur le Genre** d'Alterfin vise à promouvoir l'égalité de genre, renforcer la participation économique des femmes et créer des communautés plus équitables et résilientes. Pour cela, nous soutenons des **organisations dirigées par des femmes et axées sur les femmes**, qui promeuvent des produits financiers inclusifs et encouragent des pratiques sensibles au genre.

En 2025, nos partenaires ont apporté leur soutien à **2,4 millions de femmes**, soit 75 % de l'ensemble de leurs clients et producteurs touchés. Près d'un tiers (29 %) d'entre eux sont axés sur les femmes, ce qui signifie :

1. Pour les partenaires agricoles, qu'au moins 30 % de leurs producteurs sont des femmes.
2. Pour les IMF : qu'elles comptent minimum 70 % de femmes parmi leurs clients.

Représentation des femmes chez nos partenaires :

Femmes dans des fonctions de leadership	567
Direction	29 %
Conseil d'administration (CA)	30 %
Nombre de femmes employées	12 831
Part des femmes parmi les employés à contrats permanents	42 %
Part des femmes parmi les employés à contrats temporaires	62 %
Part des femmes bénéficiaires	75 %



LES QUATRE PILIERS CLÉS DE NOTRE IMPACT

Pilier 1 Inclusion financière



Objectif 1.4 - Droits égaux à la propriété, aux services de base, à la technologie et aux ressources économiques



Objectif 10.2 - Promouvoir l'inclusion sociale, économique et politique universelle

Une grande partie de la population mondiale, en particulier les femmes et les habitants des zones rurales, n'a toujours **pas accès aux services financiers de base**. En investissant dans des institutions de microfinance (IMF) opérant dans des régions mal desservies, Alterfin veut contribuer à **améliorer l'inclusion financière de particuliers, agriculteurs et micro-entrepreneurs** souvent exclus ou mal servis par le système bancaire formel.

Grâce à ces IMF partenaires, les clients ont accès à des produits et services qui leur permettent d'investir et de renforcer leur sécurité financière. Alterfin vise ainsi à rendre les ménages vulnérables plus résilients, donc mieux à même de gérer les chocs économiques.

La majorité de nos IMF partenaires opèrent dans des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur (67 %), 21 % dans les pays les moins avancés et 4 % dans des pays ou régions fragilisées ou touchées par des conflits.

Produits et services offerts par les IMF

Les IMF offrent **différents produits de prêt** :

- Crédits individuels (36 %)
- Crédits pour groupes solidaires (25 %)
- Crédits villageois (12 %)

Outre les crédits, nos partenaires proposent une large gamme de **produits adaptés aux besoins des communautés** qu'ils desservent :

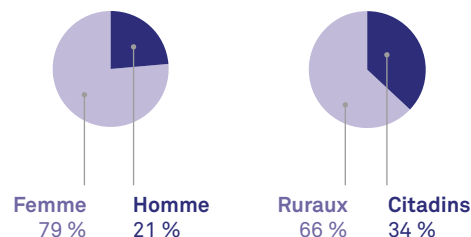
- Services non financiers : formations, activités de sensibilisation, etc. (79 %)
- Produits adaptés à l'agriculture : prêts saisonniers, pour l'achat de bétail, etc. (64 %)
- Produits d'assurance (57 %)
- Produits axés sur l'environnement et le climat : prêts pour l'achat de panneaux solaires, isoler les habitations, l'adaptation au changement climatique, etc. (57 %)
- Produits d'épargne (33 %)

Qui sont les clients des IMF ?

Nos IMF partenaires ont fourni des services financiers à **4,1 millions** de personnes :

- 2,9 millions de clients ont bénéficié de crédits, dont 79 % de femmes.
- 2,2 millions de clients ont contracté des produits d'épargne.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES IMF



La plupart des emprunteurs proviennent de communautés rurales (66 %), où l'accès au financement est souvent le plus limité. Parmi les clients qui y ont bénéficié de crédits :

- **28 %** travaillent dans l'agriculture ;
- **51 %** gèrent une micro-entreprise ou exercent d'autres activités économiques dans les secteurs de la production, de la transformation, du commerce ou des services ;
- **21 %** financent des besoins essentiels du ménage (logement, éducation et autres besoins de consommation).

Pilier 2 Accès aux marchés



Objectif 2.3 - Doubler la productivité et les revenus des petits producteurs alimentaires



Objectif 10.2 - Promouvoir l'inclusion sociale, économique et politique universelle

Les petits agriculteurs sont souvent confrontés à des obstacles qui les empêchent d'**accéder à des marchés équitables et fiables**. En soutenant des organisations qui permettent aux agriculteurs d'**exporter leurs récoltes dans les chaînes de valeur mondiales**, Alterfin contribue à renforcer leur accès au marché et générer ainsi des revenus vitaux.

Beaucoup de nos partenaires fournissent de l'**assistance technique, des formations et des préfinancements**. Ce soutien permet aux producteurs d'améliorer la qualité de leurs récoltes, d'obtenir potentiellement de meilleurs prix et d'investir dans leurs exploitations. De cette manière, Alterfin vise à rendre ces agriculteurs plus résilients, grâce à des moyens de subsistance plus prévisibles, pour eux et pour leurs communautés.

Parmi nos partenaires dans l'agriculture, 53 % sont actifs dans des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, 19 % dans les pays les moins avancés, et 2 % dans des pays ou régions fragilisés ou touchés par des conflits.

Produits et services offerts par nos partenaires agricoles

Nos partenaires travaillent main dans la main avec les agriculteurs, avec qui ils instaurent une relation de confiance. Cela leur permet de répondre aux besoins réels du terrain. Le **renforcement des capacités** des agriculteurs est au cœur de leur action : 81 % des partenaires offrent des formations et 68 % une assistance technique.

Qui sont les agriculteurs touchés par nos partenaires ?

Les partenaires d'Alterfin accompagnent **plus de 199 000 petits agriculteurs** (fermes de 2,3 ha en moyenne), dont **24 % de femmes**.

Ensemble, ils représentent plus de 473 000 hectares cultivés et une production agricole de plus de 355 000 tonnes.

Des primes qui bénéficient à tous

Alterfin encourage activement le **commerce équitable et la production biologique**. En plus de garantir des pratiques sociales et environnementales durables, elles permettent aux agriculteurs certifiés de bénéficier de primes qui renforcent leurs moyens de subsistance.

Comme l'année dernière, la baisse de la demande mondiale en produits certifiés a entraîné une diminution des volumes de

production vendus sous label certifié en 2025. Toutefois, nos partenaires ont perçu, ensemble, **14,2 millions de dollars en primes**.

Malgré ce ralentissement, nous continuons à soutenir les produits certifiés. Car les revenus qu'ils génèrent sont soit versés **directement aux agriculteurs**, soit utilisés pour des **initiatives bénéficiant à toute la communauté**, comme la formation agricole, l'amélioration des infrastructures du village et la construction d'écoles et d'établissements de santé. Au-delà du gain financier, ces primes contribuent donc à briser la spirale de la pauvreté pour les communautés rurales.

Pilier 3 Investissements dans les entreprises rurales



Objectif 8.3 -
Promouvoir des
politiques soutenant la
création d'emplois et
le développement des
entreprises



Objectif 10.2 -
Promouvoir l'inclusion
sociale, économique et
politique universelle

Les PME rurales créent des emplois et des **perspectives économiques pour les populations rurales**. Souvent actives dans l'agriculture ou des activités liées, elles jouent un rôle crucial dans le développement de ces communautés.

Or, elles font face à un **déficit de financement énorme**. En effet, ces petites entreprises ont des besoins trop importants pour les

institutions de microfinance, mais trop petits pour les institutions de prêt commerciales. En outre, elles sont souvent considérées comme « à haut risque » en raison de leur taille restreinte et de leur secteur. En conséquence, elles peinent à accéder aux capitaux nécessaires pour développer et renforcer leurs activités.

En finançant ces PME et coopératives, Alterfin entend **soutenir l'entrepreneuriat rural et le développement de chaînes de valeur plus inclusives**. Ce soutien vise à maintenir ou créer des emplois décents, promouvoir de meilleures conditions de travail et encourager une activité économique locale plus diversifiée et résiliente. Grâce à cette approche, Alterfin veut contribuer à offrir des perspectives plus durables aux communautés rurales et à leur développement à long terme.

Premier investisseur

Pour offrir à ces PME des opportunités de croissance, nous sommes intervenus en tant que **premier investisseur** pour 49 % de nos partenaires dans l'agriculture durable en 2025.

Ensemble, nos partenaires dans l'agriculture emploient **plus de 4 700 personnes** à travers le monde, dont **54 % de femmes** et 33 % employés sous contrat à durée indéterminée.

Les agriculteurs restent et resteront une de nos cibles privilégiées, car ils représentent une grande partie des populations vulnérables à travers le monde. C'est donc là aussi que réside notre plus grand potentiel d'impact.

Garanties de prêt

Alterfin choisit de travailler avec des partenaires susceptibles d'avoir un impact social et environnemental significatif, même si leurs performances financières et/ou opérationnelles nécessitent parfois des améliorations. Les risques liés à l'octroi de ces prêts sont réduits grâce à plusieurs mécanismes de garantie.

En 2025, ces garanties ont été financées (en euros ou en dollars) principalement par quatre entités (pour voir l'ensemble de nos partenaires, consultez le chapitre 6 : « Partenariats et Réseaux » à la page 16) :

- Le **Fonds de Garantie d'Alterfin** a fourni des garanties d'un montant de plus de 1,4 million d'euros, à 17 partenaires.
- La garantie d'**ACELI Africa s'élevait à plus de 245 000 USD pour 9 partenaires**.
- **FOGAL** a accordé plus de 495 000 USD en garanties à quatre partenaires au Pérou et en Bolivie.
- Le programme de garantie de **l'USDFC** (United States Development Finance Corporation), lancé en 2024, couvre des prêts d'un total de 20 millions USD sur une période de 10 ans. Fin 2025, le montant utilisé cumulé de ce montant s'élevait à 5,2 millions USD, en faveur de dix partenaires.

Pilier 4 Investissements dans les entreprises rurales



Objectif 2.4 -
Production alimentaire
durable et pratiques
agricoles résilientes



Objectif 12.2 -
Gestion et utilisation
durables des
ressources naturelles



Objectif 13.1 - Renforcer
la résilience et la
capacité d'adaptation
aux catastrophes liées
au climat
Objectif 13.3 - Renforcer
les connaissances et
les capacités pour faire
face aux changements
climatiques

Alterfin s'engage à contribuer à la lutte contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement, qui touche les communautés vulnérables de manière disproportionnée. 67 % de nos partenaires sont actifs dans des pays (très) fort exposés aux phénomènes météorologiques extrêmes. Ceux-ci **affectent les rendements agricoles, et donc la sécurité alimentaire des petits agriculteurs**. Gagner un revenu stable et prévisible est de plus en plus compliqué.

À travers ses investissements, Alterfin vise à **renforcer à la fois la résilience des communautés vulnérables** et celle des écosystèmes dont elles dépendent. L'objectif est de contribuer à renforcer leurs capacités d'adaptation et de promouvoir des pratiques agricoles durables.

Avec son **outil d'évaluation environnementale et sociale**, Alterfin évalue les pratiques agricoles selon plusieurs critères, comme la santé des sols, la gestion des déchets et de l'eau, la préservation de la biodiversité, l'utilisation responsable de produits agrochimiques ou encore l'application de pratiques d'atténuation et d'adaptation aux risques climatiques.

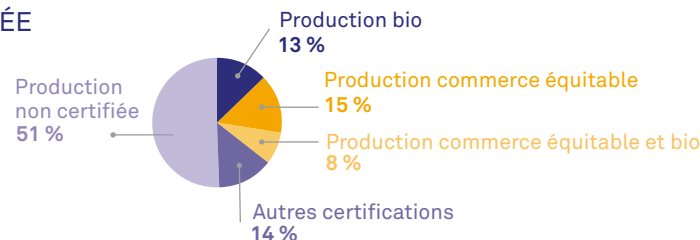
La certification, idéale mais coûteuse

La certification reste un mécanisme crucial pour promouvoir des pratiques durables. En 2025, **78 %** des agriculteurs soutenus par nos partenaires détenaient **au moins une certification**. Il s'agit de certifications en commerce équitable, en production biologique ou les deux (ex. Rainforest Alliance ou Good Agricultural Practices). Toutes impliquent des pratiques agricoles durables et la protection de l'environnement.

Pourquoi l'ensemble des agriculteurs appuyés par Alterfin ne sont-ils pas certifiés ? Parce que les démarches pour obtenir ces certifications **engendrent des coûts**, que tous n'arrivent pas à supporter. D'autant plus qu'ils ne sont pas toujours sûrs de pouvoir rentabiliser cet investissement. Car la certification ne garantit pas qu'ils pourront vendre toute leur production sous le label certifié, et donc à des prix plus élevés. Les marchés du cacao et du café – dans lesquels évoluent beaucoup de nos partenaires – sont extrêmement volatils : les prix grimpent ou chutent à la moindre perturbation climatique ou mauvaise récolte.

En plus de cette incertitude chronique, ces dernières années, la **diminution de la demande mondiale de produits certifiés** a provoqué une baisse du volume de production vendu sous label certifié.

PART DE LA PRODUCTION CERTIFIÉE



L'importance des projets d'assistance technique

L'un de nos principaux objectifs est d'apporter à nos partenaires un soutien sur mesure. Outre leurs besoins financiers, ils ont également besoin d'un soutien technique. C'est pourquoi Alterfin facilite des projets d'assistance technique. Pour cela, nous identifions avec nos partenaires leurs besoins et les solutions les plus adaptées pour améliorer leurs capacités et leurs performances.

Il s'agit d'un volet essentiel de nos activités, car le renforcement des capacités et des compétences de nos partenaires accroît leur impact positif sur les populations qu'ils touchent.

Cette assistance est possible grâce aux fonds fournis par :

- Le **Fonds de Garantie d'Alterfin** une organisation indépendante fondée en 2000 et financée par des dons de particuliers et d'institutions ;
- **BIO** (The Belgian Investment Company) ;
- **SSNUP** (Smallholder Safety Net Upscaling Program).

En 2025, 19 partenaires ont bénéficié de projets d'assistance technique pour un montant total de 966 871 euros (21 projets au total, dont 9 ont été clôturés et 12 sont en cours).

Les projets d'assistance technique répondent à des besoins diversifiés, de l'amélioration de la gestion interne au renforcement du positionnement commercial. Actuellement, 11 de ces projets d'assistance technique visent des IMF, tandis que 10 ciblent des coopératives ou PME agricoles.

ACTB

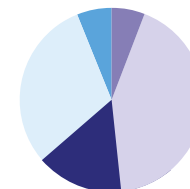
IMF en Sierra Leone,
partenaire depuis 2021

En 2021-2022, l'institution de microfinance ACTB a mené un projet pilote dans l'objectif de développer un produit de prêt en nature, à savoir des intrants essentiels à des petits agriculteurs. À la fin de la période de récolte, les paysans remboursaient les frais liés à l'aide fournie grâce à la vente de leur production. À l'issue de ce projet pilote, ACTB a bénéficié d'un projet d'assistance technique : celui-ci lui a permis de s'entourer de consultants pour améliorer leur nouveau produit suite aux conclusions du projet pilote, en vue de le déployer à plus grande échelle.

« Le projet d'assistance technique a permis à ACTB de tester et d'affiner de nouvelles approches, de faire appel aux meilleurs spécialistes techniques locaux et d'identifier de nouveaux moyens d'atteindre les communautés rurales mal desservies. »

- Jack Ovens, Directeur du développement commercial chez Truestone (actionnaire de l'ACTB)

DISTRIBUTION DES PROJETS D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN MICROFINANCE IMPLÉMENTÉS EN 2025



- Renforcement des capacités
- Gestion des performances sociales et environnementales
- Améliorations opérationnelles
- Systèmes informatiques
- Stratégie commerciale et stratégie d'entreprise

COPAK

Organisation agricole en RD Congo,
partenaire depuis 2018

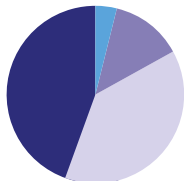
COPAK a bénéficié d'un projet d'assistance technique avec plusieurs volets :

- Amélioration de l'infrastructure informatique (matériel, logiciels, etc.) ;
- Mise en conformité de la gestion financière et des systèmes comptables ;
- Mise en place d'un système de traçabilité au sein de la chaîne d'approvisionnement et formation des coopératives et de leurs membres, en vue du renouvellement des certifications et la conformité avec la nouvelle réglementation EUDR.

« Alterfin nous a offert la flexibilité nécessaire pour que nous puissions mener nous-mêmes notre stratégie de croissance. Nous avons pu redéfinir nos priorités et négocier avec chaque prestataire pour définir le meilleur modèle d'exécution du contrat. »

- Noa Rakotomanga, Coordinateur ESG chez Envirium Life Sciences

DISTRIBUTION DES PROJETS D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN AGRICULTURE DURABLE IMPLÉMENTÉS EN 2025



- Améliorations opérationnelles
- Systèmes informatiques
- Stratégie commerciale et stratégie d'entreprise
- Dynamique institutionnelle



Productrice de cacao
RD Congo

© COPAK

ÉTUDE : QUEL EST NOTRE IMPACT EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

Cabosse de cacaoyer
Côte d'Ivoire
© Alterfin

Chaque année, en plus de la collecte de données auprès de l'ensemble de nos partenaires, nous menons une **étude d'impact post-investissement** plus approfondie auprès d'un échantillon de partenaires. Nous avons développé une stratégie spéciale pour cela, qui oriente notre méthodologie. A travers cette étude, nous examinons notre impact sur nos partenaires et sur leurs bénéficiaires.

Sur nos partenaires, nous avons un impact direct à travers notre soutien financier et technique. Pour le mesurer, nous menons chaque année une **étude d'additionnalité**. L'objectif principal ici est **d'évaluer la valeur ajoutée spécifique d'Alterfin pour un partenaire, éventuellement par rapport à d'autres investisseurs** s'il y en a. En 2025, nous avons mené une étude d'additionnalité auprès de 4 partenaires en Afrique de l'Ouest.

De leur côté, nos partenaires ont un impact direct sur leurs bénéficiaires (et donc Alterfin un impact indirect). Avant de démarrer un partenariat, nous évaluons ce potentiel d'impact pour chaque partenaire. Une fois le partenariat lancé, nous vérifions si nous avons bel et bien atteint l'impact escompté à travers l'étude de cas. En 2025, nous avons effectué cette étude auprès de deux partenaires : **Financiera FDL et Ecookim**. Vous trouverez les résultats plus bas, dans la partie « Études d'impact : Ecookim & Financiera FDL », à la page 49.

Quatre partenaires sous la loupe de l'additionnalité

Dans notre étude d'additionnalité, nous vérifions si notre investissement répond à trois critères :

- **Caractère pionnier** : sommes-nous les premiers investisseurs pour un partenaire, comblant ainsi des pénuries de financement critiques, qui bloquent la croissance et le développement du partenaire ?
- **Rôle de catalyseur** : nos investissements stimulent-ils la confiance et l'intérêt d'autres prêteurs, donateurs et acheteurs, permettant donc au partenaire d'accéder à de nouvelles sources de financement et de poursuivre son développement et sa croissance ?
- **Adapté au partenaire** : nos prêts et notre appui répondent-ils aux besoins spécifiques de nos partenaires et à leurs objectifs, de sorte qu'ils puissent soutenir au mieux leurs bénéficiaires ?

Nos études d'additionnalité nous aident à mieux comprendre l'expérience de nos partenaires, l'objectif final étant de renforcer encore notre valeur ajoutée pour eux. Les informations recueillies façonneront nos stratégies en Afrique de l'Ouest et même pour l'ensemble de notre portefeuille.

ECOOKIM

Partenaire depuis 2011

Coopérative de producteurs de cacao
et de noix de cajou



43 881 agriculteurs touchés

Pionnier > Avant 2011, Ecookim avait un accès limité au financement, parce que les banques locales exigeaient des garanties que la coopérative ne pouvait pas fournir. Alterfin a été la seule option crédible et structurante à l'époque.

Catalyseur > Le premier prêt a renforcé la crédibilité d'Ecookim. Elle a pu conclure des partenariats avec 7 nouvelles coopératives, mais aussi obtenir des prêts de 4 banques locales et 6 fonds à impact. Enfin, elle a pu accéder aux marchés certifiés (FairTrade, Bio, Rainforest Alliance) et signer des contrats à long terme avec des acheteurs engagés.

Adapté au partenaire > Ecookim salue la flexibilité d'Alterfin, sa compréhension du terrain et l'adaptabilité de ses conditions (montant, durée, garanties). Les décaissements sont rapides et adaptés aux besoins réels de la coopérative.

« Alterfin a permis à Ecookim de franchir un cap. Aujourd'hui, la coopérative est perçue comme un acteur fiable, même par les banques locales. Dans un contexte macroéconomique instable, les financements d'Alterfin permettent à Ecookim de continuer à acheter du cacao, à honorer ses engagements et à soutenir ses membres malgré les tensions économiques. Alterfin se distingue par son approche de long terme, sa proximité avec la réalité du terrain et son rôle de partenaire et non de simple bailleur. »

Zié Ouattara, Directeur financier

COCOASOURCE

Partenaire depuis 2025

Société de négoce, acheteur d'OCEAN/African Trade Winds

- Entité OCEAN (Côte d'Ivoire) : coopérative de producteurs de cacao, caoutchouc, noix de cajou, café, sésame et soja
- Entité ATW (Ouganda) : négociant en cacao



47 287 agriculteurs touchés

Pionnier > Avant l'arrivée Alterfin, Cocosource (CCS) faisait face à des contraintes de financement qui l'empêchaient de grandir et d'obtenir des certifications. Pour son entité ATW, Alterfin était le premier prêteur et reste aujourd'hui le seul.

Catalyseur > Le soutien d'Alterfin a permis à l'entreprise de se structurer, de renforcer sa solidité financière et d'accélérer le développement de projets d'assistance technique (protocole de traçabilité pour le caoutchouc, géolocalisation des parcelles, digitalisation). Ceci a attiré d'autres fonds d'impact.

Adapté au partenaire > CCS souligne la flexibilité du financement, avec des prêts à court terme (12 mois), mis à disposition et renouvelés de manière fluide. Ceux-ci ont permis de répondre à des besoins financiers immédiats et de financer des programmes avec un impact à plus long terme. CCS apprécie aussi les conseils et le soutien technique d'Alterfin. Le processus de « due diligence » annuel les a particulièrement aidés à structurer leur organisation.

« Alterfin n'est pas un simple prêteur, mais un véritable partenaire qui comprend les réalités du terrain. Grâce à l'accompagnement d'Alterfin, Cocosource peut sécuriser son approvisionnement et ajuster ses lignes de crédit, dans un contexte de flambée du prix du cacao. En parallèle, il nous permet de répondre aux exigences croissantes en matière de traçabilité et de durabilité, notamment avec la nouvelle réglementation européenne. »

Matthieu Vidal, Managing Director

SCEB

Partenaire depuis 2019

Coopérative de producteurs de cacao



396 agriculteurs touchés

Pionnier > SCEB avait reçu un financement d’Ethiquable, mais celui-ci se finissant, la coopérative avait besoin d’urgence d’un nouveau partenaire. Le premier prêt reçu d’Alterfin en 2019 est donc arrivé à un moment critique.

Catalyseur > Le prêt a permis d’attirer plus d’acheteurs et de producteurs (de 175 en 2019 à 300 aujourd’hui). Les volumes de production ne suivent que modestement (de 100 tonnes à 115 tonnes), en raison de la sécheresse prolongée qui frappe la Côte d’Ivoire.

Adapté au partenaire > SCEB apprécie la ponctualité des déboursements d’Alterfin, sans exigences de garantie élevées qui limitent l’accès au crédit ailleurs. La flexibilité du calendrier de remboursement est tout aussi essentielle. À travers la procédure de « due diligence », la coopérative a le sentiment qu’Alterfin suit réellement ce qu’elle réalise. Enfin, elle apprécie l’assistance technique d’Alterfin et ses conseils financiers.

« À l’heure actuelle, en Afrique – et plus précisément en Côte d’Ivoire –, il est très difficile de travailler avec les banques locales. Cependant, la collaboration avec Alterfin a permis d’augmenter la confiance auprès de celles-ci. SCEB a pu attirer deux nouvelles institutions de microcrédits, grâce aux résultats positifs de la coopérative. »

Marc Amon Tanouh Frederic, Directeur Exécutif

SOCAK KATANA

Partenaire depuis 2017

Coopérative de producteurs de cacao



4375 agriculteurs touchés

Pionnier > Avant l’arrivée d’Alterfin, Socak Katana n’avait pas accès au financement. Le premier prêt, obtenu via le fonds FEFISOL en 2016-2017, a permis d’acheter et de vendre 1 000 tonnes de cacao certifié Fairtrade.

Catalyseur > Grâce à la bonne gestion de son premier prêt et à la réputation d’Alterfin dans le secteur des prêteurs sociaux, l’entreprise inspire davantage confiance. Tout cela a permis à la coopérative de grandir : de 1 275 producteurs en 2016 à 4 375 aujourd’hui. Grâce à la certification, des primes ont pu être redistribuées en espèces et réinvesties dans des projets sociaux.

Adapté au partenaire > Alterfin propose les taux les plus bas parmi tous les prêteurs de Socak Katana. Au niveau technique, elle a bénéficié d’un soutien en comptabilité et envisage de demander le soutien d’Alterfin pour se conformer aux nouvelles normes EUDR.

« Dès le départ, vous êtes limité : vous n’avez pas encore vendu votre cacao, donc vous n’avez pas encore les fonds issus de cette vente, mais vous devez déjà trouver un moyen de renouveler le financement auprès des fournisseurs pour poursuivre la collecte. Alors, lorsque Socak a reçu son premier financement de 200 000 € d’Alterfin, c’était un immense soulagement. Désormais, lors de l’achat du cacao, l’entreprise répartit stratégiquement ses stocks : une partie est mise en vente en fonction des liquidités disponibles, afin d’encaisser les paiements et de réinvestir dans la collecte. »

Savane Mamadou, General Manager

ÉTUDES D'IMPACT : ECOOKIM & FINANCIERA FDL

En 2025, nous avons mené des études d'impact auprès de deux de nos partenaires. Le premier est **Ecookim**, une union de coopératives agricoles en Côte d'Ivoire. Le deuxième est **Financiera FDL** (FFDL), une institution de microfinance (IMF) au Nicaragua.

Ces études d'impact ont deux objectifs :

- Mesurer l'impact de notre partenaire sur la situation économique, sociale et familiale de leurs bénéficiaires ;
- Évaluer leur impact à plus long terme sur leur résilience économique.

Ces deux aspects sont importants **car éliminer la pauvreté est une question à la fois de court et de long terme**. Les témoignages des bénéficiaires au sujet de leurs expériences récentes lèvent le voile sur des problèmes concrets qu'ils éprouvent et sur les solutions qu'apporte le partenaire. Tandis que les impressions à long terme des répondants permettent d'évaluer si leur situation s'est durablement améliorée - ce qui implique aussi qu'ils aient une solution à portée de main en cas de revers financier.

Méthodologie des études d'impact

Pour mener ces études d'impact, nous appliquons les **méthodologies FarmVoices** (pour l'agriculture durable) et **MFI Pulse** (pour la microfinance), mises au point en collaboration avec le réseau Voices that Count. Toutes deux sont inspirées de la **méthodologie Sensemaker**, une référence en matière d'enquêtes. Son originalité est de ne pas s'appuyer uniquement sur des données quantitatives, mais aussi sur des données qualitatives, à savoir des témoignages d'agriculteurs ou de bénéficiaires d'IMF.



Dans une première phase, nous recueillons des **témoignages** par le biais d'entretiens sans structure préétablie. L'entretien démarre par une question ouverte, pour ne pas influencer ou orienter les répondants, ce qui permet de recueillir des informations différentes. Concrètement, nous leur demandons de nous raconter une expérience vécue au cours de l'année écoulée avec le partenaire. Ensuite, nous demandons aux personnes interrogées d'associer une émotion et un thème à cette expérience. À travers ces histoires individuelles, nous pouvons dégager des tendances qui nous permettent de comprendre l'impact de notre partenaire sur leurs entreprises et plus généralement, sur leurs vies.

La deuxième étape consiste à soumettre un **questionnaire à choix multiples** plus traditionnel aux participants. Il sert à évaluer les relations des bénéficiaires avec le partenaire d'Alterfin, les améliorations économiques vécues par ces bénéficiaires et le bien-être de leurs familles.

Ecookim : apporter de la stabilité dans un secteur vulnérable

Introduction : le secteur du cacao en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est le **premier producteur mondial** de cacao, pilier de son économie et source de revenus essentielle pour des millions de ménages ruraux. Revers de la médaille : son **économie est fort dépendante du cacao**. Ce produit contribue à lui seul à environ 15 % du PIB et à plus de 40 % des recettes d'exportation.

Or, le secteur du cacao est confronté à des défis de taille : les fluctuations des prix du marché, le changement climatique, la déforestation, l'accès limité au financement et aux infrastructures, conditions de travail précaires, etc.

Pour faire face à ces défis, l'État ivoirien a mis en place des mesures, comme **la fixation d'un prix d'achat minimum** pour le cacao et des initiatives en faveur de la durabilité. Mais ceci ne suffit pas à combler **les vulnérabilités structurelles** : vieillissement des arbres, dépendance vis-à-vis des intermédiaires et faiblesse des services publics dans les zones rurales. Résultat : de nombreux petits producteurs restent coincés dans la pauvreté.

Que fait Ecookim ?

Créée en 2004, l'Union des Sociétés Coopératives Kimbê (Ecookim) regroupe **31 coopératives et représente plus de 41 000 producteurs de cacao et de noix de cajou**. Il s'agit de l'un des plus grands réseaux de producteurs de cacao du pays.

La mission d'Ecookim se traduit par les objectifs suivants :

- Représenter et défendre les producteurs de cacao aux niveaux national et international.
- Faciliter l'accès au marché pour ses producteurs, à travers notamment l'organisation de transport de distribution de leurs produits.
- Fournir un soutien technique et financier pour améliorer la productivité et la qualité de la production.
- Fournir des services aux communautés rurales : accès aux soins de santé et à l'éducation, développement des infrastructures, etc.

Alterfin est partenaire d'Ecookim depuis 2011 et son premier prêteur international. Depuis, nous avons accordé **17 prêts** à la coopérative, d'un premier s'élevant à **150 000 euros** à des prêts atteignant actuellement **2 000 000 d'euros**.

Quels changements la collaboration avec Ecookim a-t-elle apporté à l'activité agricole et le bien-être général des producteurs et de leurs familles ? Quels aspects les producteurs apprécient-ils le plus dans cette collaboration ? Ce sont les questions auxquelles notre enquête a tâché de répondre.

75 % de membres satisfaits

Pour mesurer l'impact d'Ecookim, nous avons interrogé un groupe représentatif de **239 producteurs**, dont 217 hommes et 22 femmes. Leurs exploitations font une taille moyenne de 5,3 hectares et ils collaborent en moyenne depuis 5 ans avec Ecookim.

Nous avons invité les producteurs à partager leurs expériences les plus significatives avec Ecookim au cours de l'année écoulée. Premier constat : **75 % des témoignages soulignent des expériences positives**.

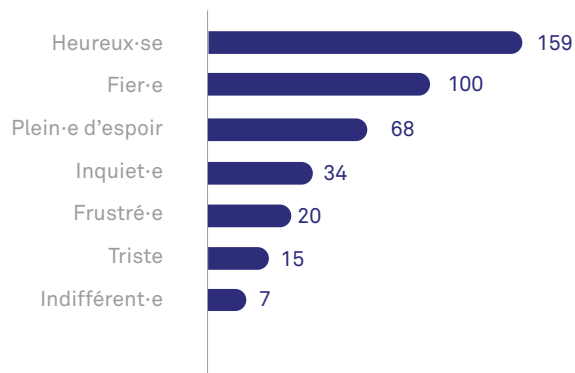
Les membres d'Ecoookim apprécient particulièrement comment la coopérative les aide à **rendre leur entreprise plus solide et résiliente** et son soutien à leurs communautés.

Les témoignages négatifs (16 %), quant à eux, évoquent des retards de paiement, réductions de bonus ou un manque de soutien. Quant à ceux qui affichent des sentiments mitigés, ils estiment que le soutien et l'information fournis par la coopérative manquent de régularité et de cohérence.

Toutefois, la grande majorité se sentent heureux et fiers de collaborer avec Ecoookim :

- Plus de 70 % des producteurs estiment que la collaboration en vaut la peine.
- 95 % d'entre eux choisissent de vendre leur production à Ecoookim par véritable préférence, plutôt que par manque d'autres options.
- 75 % estiment se sentir bien entendus et représentés au sein de la coopérative.

ÉMOTIONS ASSOCIÉES AUX RÉCITS DES PRODUCTEURS

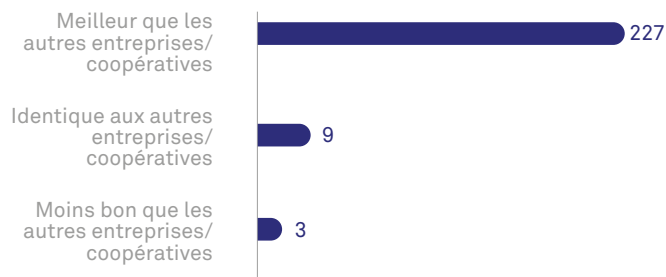


Impact économique

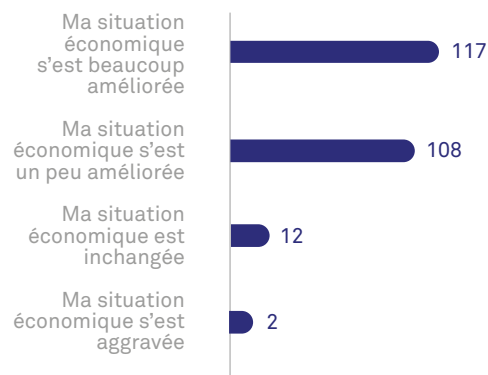
Si le prix de base du cacao est fixé au niveau national, Ecoookim verse des **primes** en plus à ses membres, ce qui constitue un facteur de satisfaction essentiel.

94 % des producteurs estiment que leur **situation économique** s'est améliorée depuis qu'ils ont rejoint la coopérative, et plus de la moitié évoque même une amélioration significative.

PRIX PAYÉ PAR ECOOKIM AUX PRODUCTEURS



ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES PRODUCTEURS D'ECOOKIM





Que font les membres d'Ecoookim avec leurs revenus ? En majorité, ils les utilisent pour **couvrir les besoins de leur ménage** (60 %). 30 % répartissent les investissements entre l'exploitation et le ménage, tandis que 10 % consacrent principalement leurs fonds à leur exploitation.

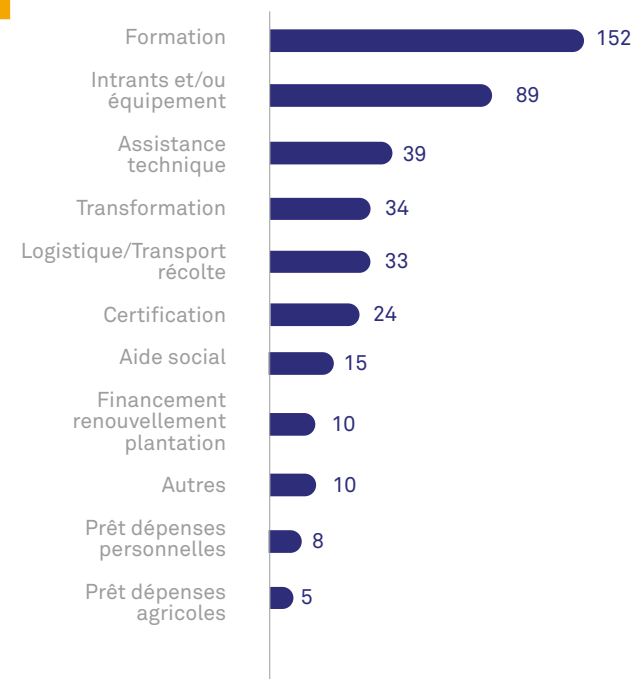
Les services les plus appréciés d'Ecoookim sont :

- les formations (36 %) ;
- la fourniture d'intrants et/ou d'équipements (21 %) ;
- l'assistance technique (9 %).

Ces services leur permettent de produire du cacao de qualité et dès lors, d'accéder à des marchés plus rémunérateurs, ce qui augmente leurs revenus.

Seul point à améliorer pour renforcer la satisfaction et la fidélité : **la ponctualité des paiements**. En effet, si 56 % des producteurs déclarent recevoir (presque) toujours leurs paiements à temps, 28 % indiquent que cela n'arrive que « parfois », tandis que 16 % affirment ne jamais toucher leurs paiements à temps.

SERVICES LES PLUS APPRÉCIÉS FOURNIS PAR ECOOKIM



Impact au niveau familial

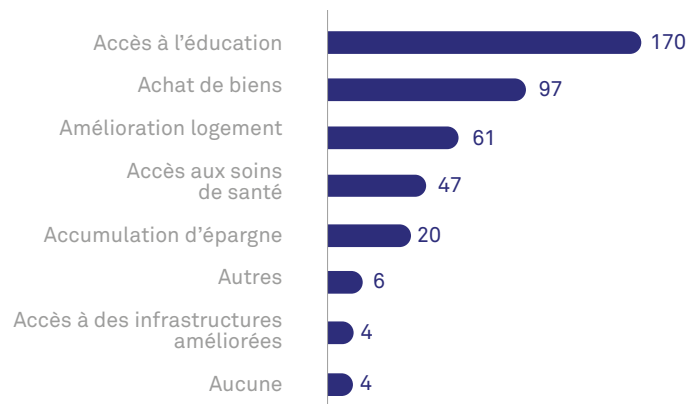
Au-delà de l'impact sur leur exploitation agricole, **98 % des producteurs – soit la quasi-totalité – ont déclaré avoir constaté une amélioration significative dans leur vie quotidienne.**

L'impact le plus important au niveau familial se situe au niveau de :

- l'accès à l'éducation pour les enfants (42 %) ;
- l'achat de biens (24 %) ;
- l'amélioration des conditions de logement (15 %) ;
- l'accès aux soins de santé (12 %).

Mais surtout, **les membres Ecookim sont moins vulnérables qu'avant** : plus de la moitié (57 %) ont pu accumuler une épargne suffisante pour pouvoir faire face aux situations d'urgence, et 25 % comptent sur la coopérative pour leur prêter de l'argent en cas de chocs économiques.

AMÉLIORATIONS AU NIVEAU FAMILIAL



Conclusion

La large majorité de témoignages positifs (75 %) confirme l'efficacité du soutien qu'apporte Ecookim au niveau des exploitations agricoles. Grâce à la formation et à la fourniture d'intrants, **les producteurs voient de réels gains de productivité et leur accès au marché s'améliore.** Ces services agricoles s'avèrent essentiels pour maintenir la compétitivité des membres d'Ecookim et permettre une amélioration durable de leurs revenus.

La coopérative devra toutefois veiller à **améliorer la cohérence de ses services et de sa communication pour garantir la loyauté de ses membres. Il en va de même pour la ponctualité variable dans les paiements.** Car les primes qui viennent compléter le prix de base fixé par le gouvernement jouent un rôle essentiel dans l'amélioration du quotidien des producteurs. Ceux-ci comptent dessus pour faire face à leurs dépenses familiales, mais aussi pour les réinvestir dans leurs exploitations.

Au niveau familial, l'amélioration de l'accès à l'éducation, l'acquisition de biens et l'amélioration des conditions de logement démontrent que **l'impact d'Ecookim dépasse le cadre de l'exploitation agricole ; il contribue plus largement au développement des communautés rurales.** La priorité à l'éducation constitue un point particulièrement positif dans le contexte de la Côte d'Ivoire, où le risque de travail des enfants est élevé.

Enfin, la majorité des producteurs ont mis en place des **réserves financières et des mécanismes pour faire face aux chocs**, ce qui constitue une avancée significative dans un secteur marqué par la vulnérabilité.

En conclusion, Ecookim démontre un **fort potentiel en matière de développement rural durable.** Avec sa capacité à renforcer la stabilité économique des producteurs et la résilience des communautés, la coopérative contribue à transformer le secteur du cacao en Côte d'Ivoire.



Producteur de café
Nicaragua
© Alterfin

FFDL : une institution de microfinance qui inspire confiance

Introduction : la microfinance au Nicaragua

L'économie du Nicaragua est tirée par l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services. Malgré la croissance économique de ces dernières années, les inégalités, la pauvreté et l'accès limité aux services financiers persistent dans le pays.

La microfinance joue un rôle essentiel dans le développement économique et social du Nicaragua, en particulier dans les zones rurales où l'accès aux services bancaires traditionnels est limité. Au cours des dernières décennies, elle a permis **d'améliorer l'inclusion financière et le soutien aux activités économiques à petite échelle.**

Que fait la coopérative FFDL ?

Lancée en 1989, Financiera FDL (FFDL) est l'un des plus anciens partenaires d'Alterfin. En quelques décennies, elle s'est imposée comme l'une des institutions de microfinance les plus importantes d'Amérique centrale. Aujourd'hui, elle sert plus de **45 000 clients**, dont 76 % en milieu rural et 51 % de femmes.

Depuis le départ, FFDL est dans une démarche de **finance responsable**. Ses priorités sont les suivantes :

- Élargir l'accès aux services financiers pour les communautés rurales et les petites entreprises.
- Soutenir le développement agricole et l'entrepreneuriat rural, grâce à des produits financiers spécialisés.
- Renforcer la résilience financière des populations vulnérables, en proposant des assurances, des services de paiement et des programmes d'éducation financière.

Au-delà des services financiers, FFDL contribue activement au développement communautaire via ses **programmes de conseil agricole et ses initiatives à impact social**.

En 2002, Alterfin est devenu le **premier prêteur international de la FFDL**. Depuis, nous lui avons accordé **13 prêts**. Le premier prêt s'élevait à 160 000 USD ; aujourd'hui, ce montant a évolué pour atteindre de 2,5 millions USD. En outre, Alterfin est **devenue actionnaire de FFDL** en 2016, avec un investissement en capital de 9,4 millions USD.

Avec cette étude d'impact, Alterfin cherche à évaluer la contribution de FFDL à l'autonomisation financière de ses clients et la réduction de la pauvreté au Nicaragua. L'étude vise à comprendre comment les services financiers de la FFDL ont influencé la stabilité économique, la croissance des entreprises et le bien-être général de ses bénéficiaires.

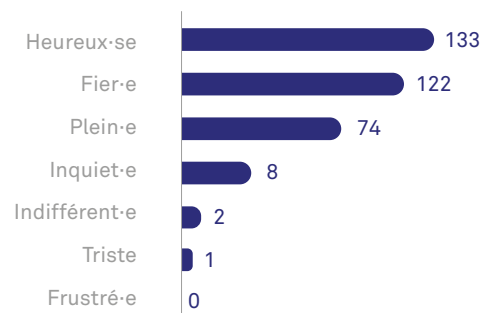
Des prêts qui transforment des vies

Cette étude s'appuie sur les témoignages et les données d'enquête de **187 clients**. Dans la première partie, nous avons écouté les témoignages des clients. Pas moins de 95 % de ces récits étaient associés à des émotions positives : un score phénoménal. La majorité ont mis en évidence l'impact transformateur des prêts, qui ont permis aux clients de FFDL d'améliorer leurs conditions de logement et l'expansion de leurs activités commerciales.

Pas étonnant dès lors que 75 % disent choisir FFDL par préférence, et non par manque d'autres options. Les clients déclarent que les prêts de l'IMF correspondent à leurs besoins, en soulignant les points suivants :

- Le remboursement de leur prêt n'est pas – ou rarement – source d'inquiétude (75 %).
- Les conditions de prêt de FFDL leur semblent faciles à comprendre (85 %).
- Ils considèrent que les produits de FFDL sont meilleurs que ceux proposés par d'autres IMF (96 %).
- Les aspects qu'ils préfèrent : les taux d'intérêt (47 %) et les délais de traitement (44 %).

ÉMOTIONS ASSOCIÉES AUX TÉMOIGNAGES DES CLIENTS DE FFDL



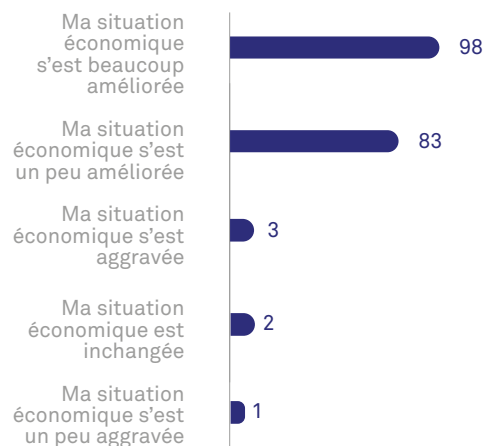
Impact économique

Les chiffres en matière d'impact économique sont tout aussi impressionnants. **97 % des clients ont vu leur situation économique s'améliorer** suite à l'obtention de leur prêt ; 53 % précisent même que cette amélioration est significative.

À la question de savoir à quoi ils consacrent leur prêt, ils répondent ceci :

- Environ 58 % des clients utilisent leurs prêts pour des objectifs court terme.
- Environ 38 % les affectent à la réalisation d'objectifs long terme, ce qui suggère une stabilité financière grandissante et un développement général.
- Seuls 4 % les utilisent principalement pour combler leurs besoins quotidiens de base.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES CLIENTS DE FFDL



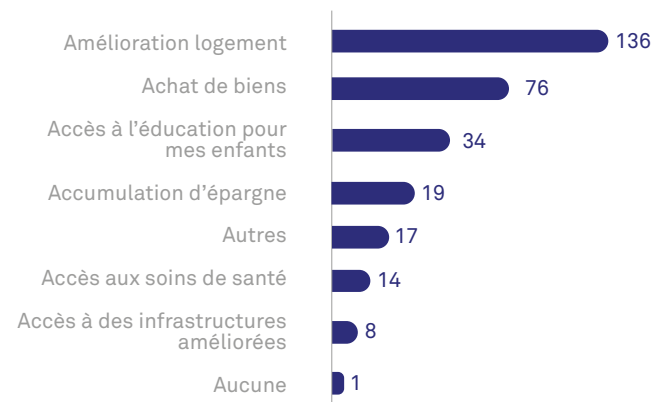
Impact au niveau familial

80 % des répondants ont vu leur situation familiale s'améliorer.

Ces améliorations concernent principalement :

- les conditions de logement (45 %) ;
- l'achat de biens (25 %) ;
- l'accès à l'éducation pour les enfants (12 %).

AMÉLIORATIONS AU NIVEAU FAMILIAL



En cas d'urgence, la plupart des clients de FFDL peuvent compter sur leurs économies (63 %), la seconde option étant un nouvel emprunt auprès de FFDL (24 %). On note donc une **réelle résilience économique chez la majorité des répondants.**

Conclusion

Tant les témoignages que les chiffres confirment que les services financiers de FFDL permettent aux familles rurales de se construire une vie plus stable et d'être plus résilients.

Avec l'épargne constituée progressivement grâce aux prêts de FFDL, les clients quittent le mode survie et peuvent désormais planifier à plus long terme. L'indicateur qui prouve ce changement : le fait que les prêts ne servent que rarement à couvrir des besoins de base. Ils sont utilisés pour développer les entreprises, investir dans des intrants agricoles ou financer les études des enfants. On peut dès lors parler d'une réelle autonomisation financière : **le crédit n'est plus seulement un filet de sécurité, mais un levier de développement à plus long terme.**

La façon dont se déroule le processus de prêt est tout aussi positive : lors des entretiens, les clients ont maintes fois salué la réactivité, l'efficacité et le traitement respectueux de FFDL. Tout ceci permet à l'IMF d'établir des **relations solides, basées sur la confiance, avec ses clients.**

En conclusion, FFDL ne se contente pas d'élargir l'accès au crédit. Elle permet aux familles rurales de gérer les risques autrement, de saisir les opportunités et d'envisager leur avenir. Grâce à une approche centrée sur le client et axée sur l'impact, cette IMF soutient l'entrepreneuriat, améliore les moyens de subsistance et jette les bases d'une résilience à long terme. Sa **capacité à combiner discipline financière et engagement communautaire profond** montre que la finance inclusive, lorsqu'elle est pratiquée de manière responsable, peut être un puissant moteur du développement rural au Nicaragua.



Vendeur sur le marché
Nicaragua
© Alterfin

9

Notre performance financière

Les chiffres présentés ci-après sont basés sur nos comptes annuels, audités par la société de réviseurs Forvis Mazars (voir annexe 3 à la page 73 pour de plus amples informations). Pour mieux comprendre les termes financiers utilisés dans ce chapitre, veuillez consulter le glossaire en page 67.

BILAN

Actif : baisse du portefeuille d'investissements (en euros)

La **taille du bilan a diminué de 3 % en 2025**. Cette diminution est due à la baisse de volume de notre portefeuille de crédits, exprimé en euros.

Le portefeuille total d'investissements sous gestion d'Alterfin est réparti entre les financements sous forme de crédits et les immobilisations financières (participations dans le capital d'institutions partenaires). Tous deux ont diminué en 2025 :

Notre **portefeuille de crédits** net a diminué de 7 % par rapport à fin 2024, pour atteindre environ 92 millions d'euros. Cette diminution est la conséquence de l'affaiblissement du dollar américain par rapport à l'euro. En effet, notre portefeuille étant constitué à 85 % de crédits en dollars, une diminution du taux de change USD/EUR vient mécaniquement diminuer la valeur du portefeuille exprimé en euros.

Si on excluait cet effet de conversion, notre portefeuille aurait crû de 3 % (voir aussi encadré « L'impact des taux de change euros/dollars », page 23).

Du côté des **immobilisations financières**, la diminution est de 4 %. Celle-ci est due essentiellement à la baisse de valeur d'un de nos investissements en monnaie locale, suite à la dépréciation de cette monnaie face à l'euro.

Pour de plus amples informations concernant les raisons de l'évolution de notre portefeuille d'investissements, nous vous renvoyons vers le chapitre 7 : « Nos financements durables », page 20.

Contrairement à la diminution observée sur notre portefeuille d'investissements sous gestion, nos placements en euros et liquidités ont, eux, augmenté de près de 5 %. Cette croissance est due à la baisse de volume de notre portefeuille de crédit en euros, qui a libéré des liquidités.

Bilan exprimé en euros et présenté avant affectation du résultat	2025	2024	Différence 2025-2024
Actif immobilisé	3 467 796	3 611 518	-4 %
Immobilisations incorporelles	287 461	314 856	-9 %
Immobilisations corporelles	27 121	10 795	151 %
Immobilisations financières	3 153 215	3 285 867	-4 %
Actif circulant	158 045 530	161 956 584	-2 %
Portefeuille de crédits net	91 988 344	99 253 363	-7 %
Placements en euros et liquidités	65 345 069	61 950 842	5 %
Autres créances	712 118	752 379	-5 %
Comptes de régularisation (principalement intérêts à recevoir)	2 791 423	3 013 247	-7 %
TOTAL ACTIF	164 304 750	168 581 348	-3 %

Chiffres sujets à des arrondis potentiels.

Pourquoi avons-nous tant de placements en euros ?

La part de notre capital qui n'est pas directement prêtée à nos partenaires est investie dans des produits financiers peu risqués et à haute exigence ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance), afin d'obtenir un rendement sur cet argent. Ce sont les « placements en euros » que vous retrouvez dans le tableau des Actifs. Ces placements jouent un rôle essentiel, car ils servent à garantir la majorité des emprunts que nous contractons en dollars.

Bilan exprimé en euros et présenté avant affectation du résultat	2025	2024	Différence 2025-2024
Capitaux propres	73 104 599	74 181 468	-1 %
Apports en capital	69 697 875	70 810 938	-2 %
Subsides en capital	2 107	4 413	-52 %
Réserves totales	2 671 395	2 527 084	6 %
Résultat reporté	733 222	839 033	-13 %
Dettes	90 273 842	93 145 068	-3 %
Dettes à plus d'un an	8 983 125	17 035 843	-47 %
Dettes à moins d'un an	78 864 078	73 442 692	7 %
Autres dettes	2 426 639	2 666 533	-9 %
Comptes de régularisation (principalement taxes et intérêts à payer)	926 310	1 254 812	-26 %
TOTAL PASSIF	164 304 750	168 581 348	-3 %

Chiffres sujets à des arrondis potentiels.

Passif : légère baisse du capital et des dettes

Malgré une base de coopérateurs stable, les apports en capital ont légèrement baissé (-2 %) en 2025. Nous y voyons deux causes :

- La **suppression de l'avantage fiscal** – une réduction d'impôt de 5 % – pour les investissements en actions de fonds de développement agréés. Cette mesure gouvernementale peut avoir découragé l'achat de nouvelles parts chez les coopérateurs particuliers.
- Il n'y a **pas eu de nouveaux apports conséquents de la part d'investisseurs institutionnels** en 2025, contrairement à ces dernières années.

Pour en savoir plus sur ce que nous comptons entreprendre pour contrer cette tendance, lisez le chapitre « Perspectives » à la page 64.

Du côté des dettes, **celles-ci ont diminué de 3 %** grâce à la dépréciation du dollar face à l'euro. En effet, comme nous effectuons des emprunts en dollars pour pouvoir fournir des crédits en dollars à nos partenaires, la majorité de nos dettes sont dans cette devise. Une fois converties en euros, elles ont aussi perdu en valeur en 2025. Les fluctuations des taux de change influencent donc toujours nos états financiers dans les deux sens.

La diminution plus importante de nos dettes par rapport à nos capitaux propres a permis l'amélioration **du ratio dettes*/fonds propres** : il passe de 1,22 fin 2024 à **1,20 fin 2025**.

* hors autres dettes

COMPTE DE RÉSULTAT

Nous avons clôturé l'année 2025 avec une **progression de 16 % de notre marge opérationnelle brute**. Celle-ci est principalement due à la baisse de nos charges financières et à la croissance de nos revenus financiers, qui compensent la diminution de nos revenus opérationnels et l'augmentation de nos charges opérationnelles.

Toutefois, en raison de la baisse des recouvrements sur nos crédits en défaut, le résultat net est, lui, en légère diminution par rapport à l'année 2024, et s'établit à **733 222 euros**.

Marge opérationnelle brute en augmentation

La marge opérationnelle brute d'Alterfin a augmenté de 16 %, principalement grâce à trois facteurs.

D'une part, **les coûts financiers ont diminué de 26 %**, ce qui s'explique par plusieurs éléments combinés :

- le recul du volume moyen des dettes, qui a mécaniquement réduit les charges d'intérêts ;
- la baisse des taux directeurs auxquels sont liés nos emprunts ;
- l'effet favorable de la dépréciation du dollar face à l'euro ;
- la renégociation de certaines conditions d'emprunts.



Productrices de café en route vers les champs
Laos
© Alterfin

Compte de résultat exprimé en euros	2025	2024	Différence 2025-2024
Revenus financiers et opérationnels	9 782 153	10 463 166	-7 %
- Revenus du portefeuille Alterfin	7 392 491	8 457 109	-13 %
- Revenus liés au portefeuille sous conseil d'Alterfin	366 401	304 489	20 %
- Commissions sur missions d'assistance technique	36 839	25 739	43 %
- Revenus des placements en euros	1 986 421	1 675 829	19 %
Charges financières	-3 653 870	-4 960 606	-26 %
Marge financière	6 128 283	5 502 560	11 %
Coûts opérationnels	-3 518 188	-3 244 409	8 %
- Personnel	-2 651 835	-2 495 726	6 %
- Bureau et marketing	-532 074	-472 997	12 %
- Services	-269 977	-74 800	261 %
- Coûts de suivi du portefeuille	-39 605	-87 183	-55 %
- Coûts de recouvrement de crédits en défaut	-24 697	-113 703	-78 %
Marge opérationnelle brute	2 610 095	2 258 151	16 %
Coût du risque	-1 609 124	-1 239 388	30 %
- Réductions de valeur sur crédits	-1 635 381	-1 672 282	-2 %
- Recouvrements et reprises de réduction de valeur sur crédits	208 881	683 017	-69 %
- Réductions de valeur sur investissements	-50 000	-75 000	-33 %
- Primes: assurance et garanties sur le portefeuille ¹	-132 623	-175 123	-24 %
Marge opérationnelle nette	1 000 971	1 018 763	-2 %
- Opérations en devises : résultat net	-2 678	-15 173	-82 %
- Résultat exceptionnel	-85 383	9 600	-989 %
Résultat avant impôts	912 911	1 013 190	-10 %
- Impôts sur le résultat et autres taxes	-179 689	-174 156	3 %
BÉNÉFICE À AFFECTER	733 222	839 033	-13 %

Chiffres sujets à des arrondis potentiels.

¹ Reclassement de la ligne « Primes : assurance et garanties sur le portefeuille » vers la section « Coûts du risque ».

D'autre part, les revenus **tirés des placements en euros ont augmenté**, grâce à :

- la hausse du **rendement moyen de ces placements** ;
- **un gain exceptionnel** lié à des obligations remboursables anticipativement (notre portefeuille de placements en euros est composé essentiellement d'obligations).

Enfin, **les revenus liés au portefeuille sous conseil d'Alterfin et les commissions sur les missions d'assistance technique** sont cette année encore en croissance. Ces facteurs positifs pour la marge opérationnelle brute ont été contrebalancés par deux défis.

Tout d'abord, les **revenus du portefeuille Alterfin** ont diminué. La première raison de cette diminution est le **volume moyen de portefeuille plus faible**. Comme évoqué dans le chapitre « Nos financements durables », les renouvellements retardés de prêts en microfinance ont joué un rôle capital dans cette évolution.

La deuxième raison est **la dépréciation du dollar face à l'euro**, dont nous avons déjà évoqué plusieurs fois le rôle tantôt positif, tantôt négatif. Pour les revenus du portefeuille, son impact est négatif parce qu'une fois convertis en euros, ils sont moindres.

Par ailleurs, les **coûts opérationnels ont augmenté de 8 %**, principalement sous l'effet de la hausse des **coûts de personnel et des frais engagés pour se mettre en conformité en vue de l'obtention de la licence d'Organisme de Placement Collectif Alternatif** auprès de la FSMA.



Légère diminution du résultat net

Malgré l'augmentation de notre marge opérationnelle brute, nous clôturons l'année avec un résultat net en légère baisse par rapport à celui de 2024, dû principalement à :

- **de plus faibles recouvrements sur les crédits en défaut¹** ;
- un résultat négatif exceptionnel à la suite d'une **correction fiscale**, dont nous contestons actuellement la légitimité auprès de l'administration fiscale.

Ce résultat garantit toutefois une belle stabilité financière et nous permet à nouveau de proposer un dividende de 1 % à nos coopérateurs, sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale d'avril 2026.

¹ Les recouvrements résultent de mesures que nous prenons pour récupérer nos investissements en cas de crédit en défaut. Ils sont par nature très variables d'une année à l'autre, ce qui explique des fluctuations annuelles conséquentes pour ces chiffres dans notre compte de résultat. Le coût du risque comparé au volume moyen du portefeuille d'investissements reste en phase avec les chiffres de ces 10 dernières années.

10

Perspectives

Il a suffi de quelques mauvaises récoltes en Côte d'Ivoire et au Ghana, principaux pays producteurs de cacao, pour que le marché s'emballe et que les prix explosent. Puis d'une bonne récolte pour que les producteurs se retrouvent avec un excédent de production l'année suivante. Résultat : une baisse subite de 50 à 60 % des prix en quelques mois.

Cet effet yo-yo des prix du cacao illustre bien l'instabilité structurelle qui fait malheureusement partie du quotidien de nos partenaires. Quand elle n'est pas créée par les aléas climatiques, ce sont les tensions géopolitiques, la pression sur les budgets publics ou l'instabilité des marchés agricoles qui jouent... ou une combinaison de tout cela.



Au moment de clôturer la rédaction de ce rapport annuel, le conflit qui agite le Moyen-Orient promet des conséquences sérieuses pour l'économie mondiale s'il persiste. D'une part, toute perturbation durable des routes commerciales a des conséquences immédiates et catastrophiques. D'autre part, l'augmentation des prix du pétrole et du gaz risque de faire repartir l'inflation en flèche.

Tous ces facteurs s'additionnent, interagissent et se renforcent, et font plus que jamais de la pauvreté et de la vulnérabilité une problématique multidimensionnelle, complexe à résoudre. Dans un tel contexte, la réponse doit être elle aussi multidimensionnelle.

CLARTÉ STRATÉGIQUE

La stratégie d'impact d'Alterfin va intégrer toutes ces dimensions de manière plus explicite en 2026. Avec des objectifs mesurables et des mécanismes de vérification renforcés.

La formulation du concept de « rendement humain » s'inscrit dans cette évolution. Dans les années à venir, nos processus d'investissement et nos pratiques de reporting seront orientés de manière encore plus précise pour répondre à cet objectif.

En outre, nous continuerons à explorer de nouvelles zones géographiques et à développer de nouveaux produits et services pour mieux répondre aux besoins de nos partenaires. Objectif : maximiser leur rendement humain à eux, en leur donnant les moyens d'être des moteurs de développement dans les économies et les communautés où ils sont actifs.

S'ADAPTER À UN CADRE RÉGLEMENTAIRE PLUS STRICT

Grandir exige de franchir certaines étapes. En 2026, nous allons soumettre notre demande de licence OPCA (Organisme de Placement Collectif Alternatif). Nous nous y sommes préparés tout au long de l'année, en renforçant nos systèmes de gouvernance, de gestion des risques et de conformité.

Pour rappel, la loi belge sur les OPCA suit la directive européenne AIFM (Alternative Investment Fund Managers), un cadre réglementaire qui régit les fonds alternatifs dans l'Union Européenne. Elle vise à garantir la protection des investisseurs et éviter les risques systémiques.

Obtenir cette licence implique une supervision rigoureuse et des procédures limpides. Plus de règles, donc, mais au profit de notre crédibilité et de notre solidité institutionnelle, deux éléments essentiels en période d'instabilité. Et sans pour autant compromettre notre identité coopérative.

PARTENARIATS ET ALIGNEMENT COLLECTIF

Si la vulnérabilité est systémique, nous devons lui opposer des réponses systémiques. Et l'une d'entre elles réside dans la collaboration. Si l'année écoulée a confirmé une conviction chez nous, c'est la nécessité de se serrer les coudes pour mieux avancer.

Depuis toujours, nous recherchons activement des partenariats et à renforcer l'écosystème autour de nous. Pour apprendre et évoluer, tout d'abord. Comme exemples, outre notre collaboration avec la KULeuven, une des universités belges les plus réputées,

nous avons entamé un partenariat avec l'entreprise de consultance Agora Global. Leurs travaux sur l'impact systémique fournissent un cadre pour analyser la contribution des acteurs financiers à un changement structurel durable. Ce partenariat nous aidera à mieux comprendre comment le capital d'Alterfin interagit avec les marchés et les écosystèmes locaux au fil du temps.

En 2026, nous travaillerons aussi à consolider et à approfondir notre collaboration avec des investisseurs (institutionnels) qui partagent nos idées. Les structures de co-investissement et de conseil nous permettent d'aller plus loin avec notre capital solidaire, sans nous fragiliser. Des discussions sont en cours avec plusieurs fonds, tant au niveau belge qu'international.

En outre, nous travaillons activement à des collaborations avec des ONG dont le travail est complémentaire au nôtre. Elles soutiennent déjà souvent des PME agricoles ou des IMF qui, une fois viables, peuvent devenir des partenaires intéressants pour nous. L'idée est de formaliser cette dynamique, dans un contexte où les financements solidaires ont été réduits. En contribuant à les rendre suffisamment solides pour bénéficier d'un investissement, et en poursuivant cet appui après l'investissement.

Ces partenariats permettent d'augmenter l'échelle de notre action, mais ce n'est pas leur seul objectif : il s'agit aussi de s'aligner entre organisations à impact pour atteindre une cohérence et une efficacité collective. Un aspect primordial en temps d'adversité.



PRÉSERVER LE CAPITAL COOPÉRATIF

En parallèle aux efforts pour stimuler les partenariats institutionnels, nous nous attelons à la préservation du capital coopératif d'Alterfin, une des clés de sa pérennité. Alors que ce capital a (légèrement) baissé pour la première fois depuis l'existence de la coopérative, une analyse s'impose.

En 2026, nous consacrerons une attention particulière à la facilitation du transfert intergénérationnel des parts, au renforcement de l'engagement des membres et à la gestion prudente du capital. Car la suppression des incitants fiscaux en Belgique a modifié l'environnement dans lequel notre coopérative opère. Dès lors, la stabilité doit être soutenue de manière plus poussée.

Cette stabilité passe tant par le capital coopératif que par les partenariats institutionnels, qui se renforcent mutuellement. Ensemble, ils constituent le fondement qui permet au capital solidaire de rester résilient à travers les cycles.

RENDEMENT HUMAIN

En 2025, nous avons choisi d'exprimer clairement ce qui guide Alterfin depuis plus de trois décennies, à travers la notion de « rendement humain ». Ce n'est pas un slogan, plutôt un engagement en matière de responsabilité de notre part.

Nous nous désignons d'ailleurs comme Humanity Investors. Des investisseurs, oui, mais dont le capital n'est pas orienté vers la maximisation des dividendes. Il vise à renforcer la résilience humaine et environnementale dans des contextes où la vulnérabilité est structurelle.

Notre modèle reste donc le même, mais notre responsabilité première gagne en clarté. Et dans un monde où les crises sont fréquentes, cette clarté de nos positions n'est pas superficielle. C'est une forme de discipline, qui continuera à nous guider en 2026.

ANNEXE 1 : GLOSSAIRE

Partenaires désigne toutes les organisations bénéficiaires d'un prêt d'Alterfin ou d'un prêt de tiers pour lequel Alterfin agit en tant que conseil et tous les partenaires pour lesquels Alterfin détient une immobilisation financière opérationnelle.

Le portefeuille de crédits brut d'Alterfin désigne le solde principal restant dû de tous les prêts à des partenaires gérés par Alterfin, y compris les prêts en cours et les prêts en retard, mais n'inclut pas les prêts qui ont été passés en perte, ni les intérêts des prêts en cours ou en retard.

Les immobilisations financières consistent en grande partie en des participations dans le capital d'institutions partenaires, dans le but final de soutenir l'activité et la mission d'Alterfin.

Le portefeuille total d'investissements sous gestion d'Alterfin désigne la somme du portefeuille de crédits brut d'Alterfin et des immobilisations financières.

Le portefeuille de crédits sous conseil d'Alterfin désigne le solde principal restant dû de tous les prêts à des partenaires accordés par des tiers qui reçoivent des services de conseil d'Alterfin, y compris les prêts en cours et les prêts en retard.

Le portefeuille total d'investissements sous gestion et conseil d'Alterfin désigne la somme du portefeuille total sous gestion d'Alterfin et du portefeuille sous conseil d'Alterfin.

Le portefeuille de crédits net d'Alterfin désigne le portefeuille de crédits brut d'Alterfin auquel on soustrait les réductions de valeur pour défauts potentiels. En effet, pour anticiper d'éventuelles pertes, Alterfin acte des réductions de valeur pour l'ensemble des crédits en défaut, en fonction notamment de leur ancienneté et de la probabilité de remboursement.

Les prêts restructurés désignent les prêts dont les conditions de remboursement initiales ont été modifiées. Il peut s'agir d'une prolongation de la durée de remboursement, par exemple.

Les prêts en défaut sont des prêts dont les paiements sont en retard.

Le risque de change désigne le risque de perte financière causé par les fluctuations des taux de change des investissements internationaux impliquant plusieurs devises. Une assurance contre ce risque existe, mais elle est plus onéreuse dans un contexte économique incertain et/ou lorsque les taux de change sont volatiles.

ANNEXE 2 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SECTION « IMPACT » DU RAPPORT ANNUEL 2025

Information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du produit: **Alterfin SC**
 Identifiant d'entité juridique: **5493007UEXF0EDW8L056**
 Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p>
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: 100%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>

- Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif global d'investissement durable d'Alterfin est inscrit dans sa mission.

La mission d'Alterfin est d'améliorer les moyens de subsistance et les conditions de vie des communautés socialement et économiquement défavorisées, vivant principalement dans les zones rurales des pays à faible et moyen revenu à travers le monde.

Les objectifs sociaux promus par Alterfin sont liés à la réduction de la pauvreté, conformément à sa mission qui consiste à servir les communautés à faible revenu dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Alterfin mesure les objectifs sociaux de son produit financier à travers quatre axes d'impact :

- Inclusion financière des populations non bancarisées ou mal desservies
- Accès au marché pour les petits exploitants agricoles
- Investissements manquants pour soutenir les entreprises rurales
- Soutien aux investissements dans l'agriculture durable

Alterfin ne désigne pas d'indice de référence pour évaluer la réalisation de ces caractéristiques sociales. Dans l'ensemble, on peut conclure que les objectifs d'investissement durable d'Alterfin pour 2025 ont été atteints. Vous trouverez plus d'informations sur les indicateurs de durabilité dans le chapitre « Notre impact » à la page 36 de ce rapport.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Vous trouverez plus d'informations sur les indicateurs de durabilité dans le chapitre « Notre impact » à la page 36 de ce rapport. Ce chapitre donne un aperçu de nos performances sur les quatre voies d'impact et est complété par des études d'impact approfondies pour deux investissements.



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de produit financier sont atteints.

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Vous trouverez plus d'informations sur les indicateurs de durabilité des périodes précédentes dans le chapitre « Notre impact » du rapport annuel 2024 d'Alterfin, pages 39 à 57, et du rapport annuel 2023, pages 39 à 56.

- **Comment les investissements durables ne causent-ils pas de préjudice significatif à un objectif environnemental ou social durable ?**

Alterfin dispose d'une Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux (Politique de gestion des risques E&S). Afin de garantir que ses investissements ne causent pas de préjudice significatif aux objectifs d'investissement durable, Alterfin applique une Liste d'exclusion alignée sur celle de l'International Finance Corporation (IFC) et sur la liste harmonisée des institutions européennes de financement du développement (EDFI). Toute entité exerçant des activités en violation de cette Liste d'exclusion n'est pas éligible à un investissement. Par ailleurs, l'ensemble des partenaires financés sont contractuellement tenus de respecter cette Liste d'exclusion pendant toute la durée de la relation d'investissement.

Des informations complémentaires sont disponibles dans la Politique de gestion des risques E&S:

<https://www.alterfin.be/fr/publications/politique-en-matiere-de-risques-environnementaux-et-sociaux>

En outre, Alterfin a développé un outil de diligence environnementale et sociale (« outil de diligence raisonnable ») qui analyse plus en détail les risques environnementaux et sociaux liés au secteur et aux opérations, ainsi que l'impact positif potentiel de chaque investissement. L'outil de diligence raisonnable est conçu pour évaluer et surveiller les risques et les impacts de tous ses investissements durables.

L'outil de diligence raisonnable est utilisé au stade de la diligence raisonnable et informe tous les décideurs d'Alterfin en matière d'investissement pour les investissements nouveaux et existants. L'évaluation des risques et des impacts environnementaux et sociaux est pleinement intégrée dans le processus de diligence raisonnable. L'évaluation positive de l'impact environnemental et/ou social est complétée par des études d'impact annuelles sur certains investissements afin d'évaluer l'impact au niveau des bénéficiaires et des entités bénéficiaires.

En 2025, tous les investissements durables étaient conformes à la liste d'exclusion et n'ont causé aucun préjudice aux objectifs d'investissement environnementaux et sociaux, comme l'a confirmé la diligence raisonnable E&S.

- **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Les incidences négatives principales correspondent aux effets négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et relatives aux employés, au respect des droits humains ainsi qu'à la lutte contre la corruption.

L'identification et l'évaluation des incidences négatives principales pertinentes sur les facteurs de durabilité, conformément aux tableaux 1, 2 et 3 du SFDR, sont réalisées au niveau des entités financées au moyen de l'outil interne de due diligence d'Alterfin.

Au sein de cet outil, Alterfin intègre les éléments pertinents relatifs aux incidences négatives principales en matière sociale et liées aux employés, au respect des droits humains, à la lutte contre la corruption et la corruption active et passive, ainsi qu'aux incidences environnementales et climatiques, dans la mesure où ces éléments sont proportionnés à la taille et au périmètre d'activité des entités financées.

En 2025, l'ensemble des nouveaux investissements durables ont été évalués au moyen de cet outil de due diligence.

Des informations complémentaires sont disponibles dans la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux:

<https://www.alterfin.be/fr/publications/politique-en-matiere-de-risques-environnementaux-et-sociaux>

Des informations supplémentaires sur les méthodologies utilisées pour la prise en compte des incidences négatives sur les facteurs de durabilité figurent dans la Déclaration relative aux incidences négatives principales 2025:

<https://www.alterfin.be/fr/page/publication-dinformations-en-matiere-de-durabilite>

- **Les investissements durables étaient-ils alignés sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Détails :**

Les entités actives dans la microfinance et l'agriculture durable dans lesquelles Alterfin investit ne sont généralement pas signataires formels du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) ni des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, compte tenu de la taille et de l'ampleur de leurs activités.

Cependant, l'outil interne de due diligence d'Alterfin intègre les éléments pertinents des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, des Normes de performance de l'IFC ainsi que des standards sectoriels applicables, tels que les normes environnementales et sociales de la FAO, les Normes universelles de gestion de la performance sociale et environnementale de CERISE+SP-TF et les Principes des clients (CPP), dans la mesure où ils sont pertinents au regard de la nature des investissements réalisés.



- **Ce produit financier prend-il en compte les incidences négatives principales sur les facteurs de durabilité ?**

L'identification et l'évaluation des incidences négatives principales pertinentes sur les facteurs de durabilité, conformément aux tableaux 1, 2 et 3 du SFDR, sont réalisées au niveau des entités financées au moyen de l'outil interne de due diligence d'Alterfin.

Au sein de cet outil, Alterfin intègre les éléments pertinents relatifs aux incidences négatives principales en matière sociale et liées aux employés, au respect des droits humains, à la lutte contre la corruption et la corruption active et passive, ainsi qu'aux incidences environnementales et climatiques, dans la mesure où ces éléments sont proportionnés à la taille et au périmètre d'activité des entités financées.

En 2025, l'ensemble des nouveaux investissements durables ont été évalués au moyen de cet outil de due diligence.

Des informations complémentaires sur les méthodologies utilisées pour la prise en compte des incidences négatives sur les facteurs de durabilité figurent dans la Déclaration relative aux incidences négatives principales 2025:

<https://www.alterfin.be/fr/page/publication-dinformations-en-matiere-de-durabilite>

- **Quels ont été les principaux investissements de ce produits financier ?**



L'identification et l'évaluation des incidences négatives principales pertinentes sur les facteurs de durabilité, conformément aux tableaux 1, 2 et 3 du SFDR, sont réalisées au niveau des entités financées au moyen de l'outil interne de due diligence d'Alterfin.

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
COCOASOURCE SA	Agriculture	3,55	International
FINANCIERA FDL S.A.	Microfinance	3,06	Nicaragua
ASA TANZANIE	Microfinance	3,02	Tanzanie
ONE PUHUNAN	Microfinance	3,02	Philippines
BAILYK FINANCE	Microfinance	2,76	Kirghizistan
VISION FUND INTERNATIONAL	Microfinance	2,59	International
ASA INTERNATIONAL (KENYA)	Microfinance	2,59	Kenya
LOLC	Microfinance	2,59	Cambodge
OXUS LLC MCO TADJIKISTAN	Microfinance	2,50	Tadjikistan
ECOOKIM	Agriculture	2,03	Côte d'Ivoire

La liste comprend les investissements représentant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 2025.

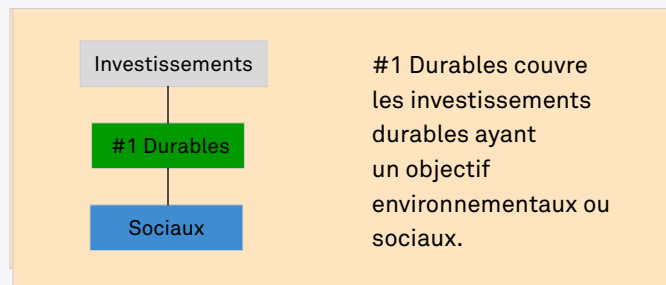


L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

- Quelle était l'allocation des actifs ?

Au 31 décembre 2025, 100% des investissements d'Alterfin sont des investissements durables à objectif social.



- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 31 décembre 2025, les investissements durables ont été réalisés à hauteur de 25% dans le secteur agricole (dans des petites et moyennes entreprises agricoles et des coopératives), de 72% dans le secteur financier (institutions de microfinance) et de 3% dans des fonds et des investissements sociaux.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable. Alterfin poursuit un objectif d'investissement durable à caractère social et ne poursuit pas d'objectif environnemental. Par conséquent, Alterfin ne s'est pas engagée à réaliser des investissements durables alignés sur l'objectif environnemental du Règlement relatif à la Taxinomie de l'UE.

- Ce produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE¹ ?

Oui:

Gaz fossile

Energie nucléaire

Non

La taxinomie de l'UE est un système de classification instauré par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental.

Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie

- Quelle a été la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable. Alterfin poursuit un objectif d'investissement durable à caractère social et ne poursuit pas d'objectif environnemental. Par conséquent, Alterfin ne réalise pas d'investissements durables alignés sur des activités transitoires ou habilitantes au sens des objectifs environnementaux du Règlement relatif à la Taxinomie de l'UE.

- Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE se compare-t-il aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable. Alterfin poursuit un objectif d'investissement durable à caractère social et ne poursuit pas d'objectif environnemental. Par conséquent, Alterfin ne s'est pas engagée à réaliser des investissements durables alignés sur le Règlement relatif à la Taxinomie de l'UE.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Non applicable. Alterfin a un objectif d'investissement sociale-ment durable et aucun objectif environnemental. Elle ne s'est donc pas engagée à réaliser des investissements durables conformes au règlement de l'UE sur la taxonomie.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Au 31 décembre 2025, 100% des investissements d'Alterfin sont des investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité ?

Alterfin peut détenir des liquidités, des équivalents de liquidités et d'autres réserves de liquidités à court terme, et peut détenir des positions utilisées à des fins de trésorerie et de gestion des risques/couverture. Ces avoirs sont accessoires et ne font pas partie de l'objectif d'investissement durable d'Alterfin. Ils sont exclus du calcul des investissements durables.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

- Tous les nouveaux investissements ainsi que les renouvellements ont fait l'objet d'une diligence raisonnable environnementale et sociale (E&S) conçue pour évaluer les caractéristiques spécifiques des investissements d'Alterfin. Tous les investissements sont conformes à la Liste d'exclusion d'Alterfin.
 - Alterfin a engagé un dialogue avec les entités bénéficiaires lors des processus de diligence raisonnable, de suivi et dans le cadre des activités d'assistance technique.
 - Alterfin a réalisé une évaluation d'impact pour

deux de ses entités bénéficiaires afin d'analyser l'impact social, comme présenté dans le Rapport annuel 2025 et dans les études d'impact publiées sur le site internet d'Alterfin

- Alterfin a également recherché une collaboration active avec des organisations partageant les mêmes valeurs ainsi qu'avec des initiatives sectorielle

Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de référence durable ?

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché général ?

Non applicable. Alterfin n'utilise pas d'indice de référence pour atteindre ses objectifs d'investissement durable.

- Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport aux indicateurs de durabilité permettant de déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable. Alterfin n'utilise pas d'indice de référence pour atteindre ses objectifs d'investissement durable.

- Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable. Alterfin n'utilise pas d'indice de référence ni d'indice de marché général.

- Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de référence général du marché ?

Non applicable. Alterfin n'utilise pas d'indice de référence pour atteindre ses objectifs d'investissement durable.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

ANNEXE 3 : AUDIT EXTERNE

Le contrôle de la situation financière de l'entreprise, de ses états financiers et de leur conformité avec le Code belge des Sociétés et des Associations et les statuts, est confié à un commissaire. Le commissaire est nommé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires et choisi parmi les membres, personnes physiques ou morales, de l'Institut belge des réviseurs d'entreprises. Les responsabilités et les pouvoirs du commissaire sont ceux qui leur sont reconnus par la loi :

- L'assemblée générale annuelle détermine le nombre de commissaires et leurs honoraires, conformément à la loi.
- Les commissaires sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelable. Ils ne peuvent être révoqués par l'assemblée générale annuelle que pour des raisons valables.
- Le Comité d'Audit, de Finance et de Gestion des risques évalue l'efficacité, l'indépendance et l'objectivité de l'auditeur externe eu égard aux aspects suivants :
 - Le contenu, la qualité et les perspectives fournis dans les principaux plans et rapports de l'auditeur externe ; en particulier ceux résumant les travaux d'audit réalisés sur les risques identifiés par Alterfin ;
 - L'engagement avec l'auditeur externe lors des réunions du Comité ;
 - La fiabilité de l'auditeur externe dans le traitement des principes comptables clés ;
 - La fourniture de services autres que d'audit.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, les services professionnels ont été fournis par Forvis Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL, dûment constitué et existant valablement en vertu des lois de la Belgique, dont le siège social est situé Avenue du Boulevard 21 b 8, 1210 Bruxelles, Belgique, inscrit au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro

d'enregistrement d'entreprise 0428.837.889, et leurs affiliés respectifs.

Le mandat de Forvis Mazars a débuté à la date de l'assemblée générale du 20 avril 2024. Forvis Mazars est le commissaire aux comptes de la société pour une durée de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2027, qui sera appelée à approuver les comptes de l'année 2026.

ANNEXE 4 : CALCUL DES ACTIFS SOUS GESTION ET IMPLICATION EN TERME DE STATUT AUPRÈS DE LA FSMA

Depuis 2010, Alterfin est agréée en tant que fonds de développement au sens de la loi du 1er juin 2008 instaurant une réduction d'impôt pour les participations sous la forme d'actions dans des fonds de développement pour la microfinance dans les pays en développement.

En 2014, suite à la transposition de la directive 2011/61/UE dans la loi belge OPCA (Organismes de Placement Collectif Alternatifs) du 19 avril 2014, Alterfin, en tant que OPCA, a introduit une demande auprès de l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) en vue de son inscription sur la liste OPCA.

En conséquence, la FSMA a inscrit Alterfin en tant que gestionnaire d'OPCA de droit belge, autogéré et de petite taille, conformément à l'article 106 de la loi OPCA. Cette disposition considère qu'un OPCA est de petite taille si ses actifs sous gestion (Assets under Management ou "AuM") ne dépassent pas 100 millions d'euros lorsque l'effet de levier est appliqué. La méthode de calcul des AuM est définie plus en détail aux articles 2, 7 et 8 du Règlement Délégué (UE) n° 231/2013.

Le statut d'Alterfin, à la fois fonds de développement et gestionnaire d'OPCA autogéré de petite taille, lui a permis de bénéficier d'une dérogation réglementaire. Plus précisément, elle était exemptée de certaines dispositions de la loi OPCA et n'avait pas besoin d'une licence FSMA pour fonctionner. Conformément à l'article 107 de la loi OPCA, Alterfin était uniquement tenue de s'enregistrer auprès de la FSMA par le biais d'une notification, plutôt que d'obtenir une autorisation formelle.

Cependant, en janvier 2025, sur les conseils de la FSMA, Alterfin a conclu que ses actifs sous gestion dépassaient désormais le seuil de 100 millions d'euros (voir le tableau ci-dessous). Ce calcul, basé sur la loi applicable, inclut le total de son bilan ainsi que les valeurs notionnelles de tous les swaps et dérivés hors bilan. Bien que, en janvier 2025, le Ministère des Finances ait renouvelé le statut de fonds de développement d'Alterfin pour cinq années supplémentaires, l'anticipation de la perte de son statut de gestionnaire d'OPCA de petite taille l'oblige désormais à demander une licence FSMA et à se conformer à des obligations de déclaration plus étendues.

En concertation avec la FSMA et sous son contrôle, Alterfin se prépare à passer à un régime de gestionnaire d'OPCA à grande échelle (ou OPCA classique), avec les obligations qui y sont associées. Le processus qui a débuté au début de l'année 2025 devrait s'achever au cours du second semestre 2026. Pendant cette période de transition, Alterfin continuera à exercer ses activités comme d'habitude.

Calcul d'actifs sous gestion 2025, en euros *	
Actifs totaux	164 304 750
Couverture de change	38 028 743
Swaps de taux d'intérêts	23 803 249
Total des actifs sous gestion au 31/12/2025	226 136 743

* Selon la définition de la FSMA

Alterfin SC
Rue de la Charité 18-26
B-1210 Bruxelles
☎ +32 (0)2 538 58 62
info@alterfin.be
www.alterfin.be

